

# Brookfield Renewable

---

## Partners L.P.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE  
DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2019

## NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Notre portefeuille d'actifs regroupe une puissance totale de 18 000 mégawatts (« MW ») et une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 55 000 gigawattheures (« GWh »), auquel s'ajoute un portefeuille de projets de développement de près de 8 000 MW, ce qui nous permet de nous tailler une place parmi les plus importantes sociétés ouvertes d'énergie renouvelable au monde. Nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales. Le tableau suivant présente notre portefeuille au 30 septembre 2019 :

	Réseaux hydrographiques	Centrales	Puissance (MW)	MLT <sup>1</sup> (GWh)	Capacité d'accumulation (GWh)
<b>Hydroélectricité</b>					
Amérique du Nord					
États-Unis	30	136	2 885	11 982	2 523
Canada	19	33	1 361	5 177	1 261
	49	169	4 246	17 159	3 784
Colombie	6	6	2 732	14 485	3 703
Brésil	27	44	946	4 924	—
	82	219	7 924	36 568	7 487
<b>Énergie éolienne</b>					
Amérique du Nord					
États-Unis	—	26	1 888	6 898	—
Canada	—	4	482	1 437	—
	—	30	2 370	8 335	—
Europe <sup>2</sup>	—	50	1 247	2 868	—
Brésil	—	19	552	1 901	—
Asie	—	9	660	1 633	—
	—	108	4 829	14 737	—
<b>Énergie solaire</b>					
Services publics <sup>3</sup>	—	57	1 285	2 596	—
Production décentralisée	—	4 850	716	1 054	—
	—	4 907	2 001	3 650	—
Accumulation <sup>4</sup>	2	4	2 698	—	5 220
Divers <sup>5</sup>	—	15	590	—	—
	84	5 253	18 042	54 955	12 707

<sup>1)</sup> La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 septembre 2019, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos installations du secteur accumulation et divers, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

<sup>2)</sup> Comprend six centrales éoliennes (191 MW) en Europe qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

<sup>3)</sup> Comprend sept centrales d'énergie solaire (91 MW) en Afrique du Sud, en Thaïlande et en Malaisie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

<sup>4)</sup> Comprend les centrales d'accumulation par pompage en Amérique du Nord (600 MW) et en Europe (2 088 MW) et de stockage dans des batteries en Amérique du Nord (10 MW).

<sup>5)</sup> Comprend quatre centrales alimentées à la biomasse au Brésil (175 MW), une centrale de cogénération en Colombie (300 MW) et une centrale de cogénération (105 MW) et neuf centrales à piles à combustible en Amérique du Nord (10 MW).

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille sur une base **consolidée** et trimestrielle au 30 septembre 2019 :

PRODUCTION (GWh) <sup>1</sup>	T1	T2	T3	T4	Totale
<b>Hydroélectricité</b>					
Amérique du Nord					
États-Unis	3 404	3 474	2 178	2 926	11 982
Canada	1 228	1 508	1 223	1 218	5 177
	4 632	4 982	3 401	4 144	17 159
Colombie	3 316	3 612	3 535	4 022	14 485
Brésil	1 215	1 228	1 241	1 240	4 924
	9 163	9 822	8 177	9 406	36 568
<b>Énergie éolienne</b>					
Amérique du Nord					
États-Unis	1 906	1 833	1 352	1 807	6 898
Canada	400	345	273	419	1 437
	2 306	2 178	1 625	2 226	8 335
Europe <sup>2</sup>	877	647	573	771	2 868
Brésil	361	423	627	490	1 901
Asie	345	422	509	357	1 633
	3 889	3 670	3 334	3 844	14 737
<b>Énergie solaire</b>					
Services publics <sup>3</sup>	520	800	803	473	2 596
Production décentralisée	210	336	322	186	1 054
	730	1 136	1 125	659	3 650
<b>Totale</b>	<b>13 782</b>	<b>14 628</b>	<b>12 636</b>	<b>13 909</b>	<b>54 955</b>

<sup>1)</sup> La MLT est calculée sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos installations du secteur accumulation et divers, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

<sup>2)</sup> Comprend six centrales éoliennes (191 MW) en Europe qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

<sup>3)</sup> Comprend sept centrales solaires (91 MW) en Afrique du Sud, en Thaïlande et en Malaisie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille **au prorata** et pour chaque trimestre au 30 septembre 2019 :

PRODUCTION (GWh) <sup>1</sup>	T1	T2	T3	T4	Totale
<b>Hydroélectricité</b>					
Amérique du Nord					
États-Unis	2 223	2 364	1 469	1 953	8 009
Canada	1 007	1 219	974	959	4 159
	3 230	3 583	2 443	2 912	12 168
Colombie	798	869	853	969	3 489
Brésil	988	998	1 009	1 009	4 004
	5 016	5 450	4 305	4 890	19 661
<b>Énergie éolienne</b>					
Amérique du Nord					
États-Unis	624	642	465	584	2 315
Canada	347	308	248	366	1 269
	971	950	713	950	3 584
Europe <sup>2</sup>	303	223	198	270	994
Brésil	119	141	215	172	647
Asie	100	122	147	104	473
	1 493	1 436	1 273	1 496	5 698
<b>Énergie solaire</b>					
Services publics <sup>3</sup>	152	236	238	137	763
Production décentralisée	63	101	96	56	316
	215	337	334	193	1 079
<b>Totale</b>	<b>6 724</b>	<b>7 223</b>	<b>5 912</b>	<b>6 579</b>	<b>26 438</b>

<sup>1)</sup> La MLT est calculée au prorata et sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos installations du secteur accumulation et divers, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

<sup>2)</sup> Comprend six centrales éoliennes (191 MW) en Europe qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

<sup>3)</sup> Comprend sept centrales solaires (91 MW) en Afrique du Sud, en Thaïlande et en Malaisie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

#### Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Dans le présent rapport intermédiaire, nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

# Lettre aux porteurs de parts

---

Notre entreprise a continué à afficher de bons résultats au troisième trimestre à mesure que nous réalisons nos priorités stratégiques. Nos priorités demeurent l'investissement de capitaux pour créer de la valeur, l'amélioration de nos activités d'exploitation et le maintien des niveaux élevés de liquidités et d'un bilan solide. Notre objectif demeure de dégager un rendement à long terme total de 12 % à 15 % par part.

Notamment au cours du trimestre, nous avons :

- dégagé des fonds propres des activités de 133 millions \$, soit une augmentation de 27 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent;
- investi environ 100 millions \$ des capitaux propres de BEP dans TerraForm Power et dans l'acquisition d'un parc éolien en Chine d'une puissance de 200 mégawatts;
- vendu deux portefeuilles éoliens en Europe parvenus à maturité pour un produit global de 186 millions \$ US (participation nette de BEP totalisant 74 millions \$); ces portefeuilles ont procuré à BEP un rendement annuel composé d'environ 18 % depuis leur acquisition. Nous avons conclu également la vente de cinq de nos six actifs en Afrique du Sud pour un produit global de 135 millions \$ (participation nette de BEP totalisant 42 millions \$), ce qui représente un rendement équivalent à près du double du capital investi dans ce pays;
- conclu l'émission d'obligations vertes d'un montant en capital de 600 millions \$ CA, soit la plus importante émission d'obligations vertes effectuée par une société au Canada, ce qui fait passer l'échéance moyenne de la dette à 10 ans et réduit les coûts d'emprunt moyens;
- maintenu de solides liquidités disponibles de plus de 2,5 milliards \$.

## Fractionnement de parts et création d'une société aux fins de l'échange de titres

Nous visons toujours à élargir notre bassin d'investisseurs, à soutenir l'augmentation de la demande et à améliorer la liquidité des titres d'Énergie Brookfield. À la faveur de la croissance et de la mondialisation de nos activités, nous constatons une demande accrue de la part d'investisseurs potentiels. Nous sommes donc heureux d'annoncer la création d'une structure qui offrira à nos investisseurs une plus grande souplesse pour investir dans Énergie Brookfield, soit par la société en commandite actuelle (BEP LP), ou bien par une nouvelle société cotée au Canada (BEPC), lesquelles donneront toutes les deux accès au même portefeuille d'énergies renouvelables diversifié à l'échelle mondiale affichant une solide feuille de route au chapitre de la croissance. BEPC sera créée au moyen d'un fractionnement de parts, et les actions de catégorie A de celle-ci devraient être équivalentes sur le plan économique aux parts de société en commandite existantes, car elles donneront droit à des dividendes et distributions identiques à ceux des parts et seront échangeables en tout temps au gré du porteur contre des parts de société en commandite. Nous croyons que cette initiative devrait soutenir l'expansion de notre bassin d'investisseurs en attirant de nouveaux qui, pour le moment, ne peuvent pas ou ne veulent pas investir dans notre structure de société en commandite pour des raisons fiscales ou du fait d'autres attributs de cette structure, et en nous permettant d'intégrer certains indices ou FNB auxquels les parts de société en commandite de BEP ne sont pas admissibles.

## Le point sur les initiatives de croissance

Après la clôture du trimestre, nous avons investi 50 millions \$ de plus dans TerraForm Power à titre d'investisseur dans le cadre de sa récente émission de titres de capitaux propres d'un montant en capital de 300 millions \$. À la suite de cette émission, la participation de BEP dans TerraForm Power n'a pratiquement pas changé, demeurant à environ 30 %. Dernièrement, TerraForm Power a conclu l'acquisition d'un portefeuille de production décentralisée aux États-Unis d'une puissance de 322 mégawatts, devenant ainsi le plus important propriétaire et exploitant d'actifs de production décentralisée aux États-Unis. Grâce à ce capital, combiné aux financements par émission de titres de capitaux propres et de titres d'emprunt, TerraForm Power est bien positionnée pour une croissance future puisqu'elle peut compter sur des liquidités disponibles de 1,2 milliard \$.

Au cours du trimestre, nous avons, avec nos partenaires institutionnels, acquis un parc éolien récemment construit en Chine d'une puissance de 200 mégawatts entièrement sous contrat pour une contrepartie de 160 millions \$ (participation nette de BEP totalisant 45 millions \$). De plus, les activités réalisées avec la coentreprise de production décentralisée dans ce pays nous ont permis de mettre en service une puissance de 8 mégawatts d'énergie solaire sur toiture au cours du trimestre et de faire avancer un projet d'une puissance additionnelle de 12 mégawatts qui devrait être mis en service d'ici la fin de l'année. Nous maintenons une approche rigoureuse quant à notre croissance en Chine, en recherchant des occasions d'investissement de grande qualité et à faible risque.

Nous avons aussi poursuivi l'expansion mondiale de projets de développement. Nous sommes en voie de conclure l'acquisition, avec nos partenaires institutionnels, d'une participation de 50 % dans X-Elio, principal promoteur de projets d'énergie solaire au monde, au cours du quatrième trimestre, ce qui accroîtra considérablement nos capacités en matière de développement d'énergie solaire. De plus, nous avons fait progresser la construction d'actifs d'une puissance de 151 mégawatts et de projets à un stade avancé à l'échelle mondiale de 960 mégawatts, comprenant la réhabilitation de projets éoliens de 60 mégawatts aux États-Unis.

## Activités

Au troisième trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 133 millions \$, soit une augmentation par rapport à 105 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les fonds provenant des activités dégagés par notre secteur hydroélectrique se sont établis à 125 millions \$ au troisième trimestre, soit une hausse de 20 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Bien que la production pour le trimestre soit inférieure à la moyenne à long terme en raison des conditions plus sèches dans le Nord-Est des États-Unis et au Canada, la production depuis le début de l'exercice est, quant à elle, supérieure de 5 % à la moyenne à long terme. Comme nous le mentionnons depuis bon nombre d'années, nous ne gérons pas l'entreprise en fonction d'une production inférieure ou supérieure à la moyenne à long terme et nous n'en tenons pas compte dans notre planification. Nous nous concentrons plutôt sur la diversification des activités d'un point de vue géographique et technologique, ce qui permet d'atténuer l'exposition à la volatilité des ressources et aux perturbations qui touchent les régions ou les marchés. En outre, nous continuons à faire avancer des initiatives pour dégager plus de valeur de notre portefeuille d'énergie hydroélectrique. Par exemple, plus tôt au cours de l'exercice, notre centrale hydroélectrique de Sogamoso, en Colombie, d'une puissance de 820 mégawatts et dont la capacité du réservoir s'élève à 12 mois, a reçu la certification lui permettant d'offrir des services auxiliaires pour stabiliser le réseau, ce qui devrait générer un montant annuel supplémentaire de 3 millions \$ aux fonds provenant des activités.

Ensemble, nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 72 millions \$, une hausse de 20 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Nous avons tiré profit des apports découlant de nos initiatives d'exploitation et de croissance, comme l'acquisition en Inde d'une centrale d'énergie éolienne d'une puissance de 210 mégawatts, l'acquisition en Irlande l'année dernière d'une centrale éolienne d'une puissance de 51 mégawatts et sa mise en service, et de la réduction importante des coûts issue de la mise en œuvre de la nouvelle convention de service à long terme à l'égard du parc éolien de TerraForm Power en Amérique du Nord.

Notre secteur accumulation et divers a enregistré des fonds provenant des activités de 6 millions \$ au cours du trimestre tandis que notre portefeuille continue d'offrir des services auxiliaires essentiels pour stabiliser le réseau ainsi qu'une capacité supplémentaire d'accumulation à des réseaux de plus en plus intermittents. Par exemple, à la mi-août, le Royaume-Uni a subi un important délestage qui a engendré une panne de courant touchant plus de 1,1 million de clients. Entre 60 secondes et 4 minutes après le délestage, notre portefeuille First Hydro, qui représente 75 % de la capacité d'accumulation du Royaume-Uni et qui a une capacité d'accélération très rapide, a fourni plus de la moitié de l'électricité nécessaire pour redémarrer le réseau. Nous avons été le lien essentiel au redémarrage du réseau électrique au Royaume-Uni ce jour-là. Nous continuons à souligner l'importance de First Hydro au Royaume-Uni et de Bear Swamp aux États-Unis auprès des parties prenantes et combien la rapidité et l'échelle à laquelle ces centrales peuvent répondre sont cruciales à la gestion du réseau.

## **Bilan et liquidités**

Notre situation financière demeure robuste, nos liquidités disponibles ayant atteint 2,5 milliards \$. Au cours du trimestre, nous avons continué à tirer parti du contexte de faibles taux d'intérêt pour réaliser des financements d'un montant de 2,3 milliards \$ et des initiatives de recyclage des capitaux d'environ 210 millions \$, représentant un apport supplémentaire de 320 millions \$ aux liquidités de BEP.

Au cours du trimestre, nous avons procédé à une émission d'obligations vertes de première qualité d'un montant en capital de 600 millions \$ CA, ce qui nous a permis de conclure le refinancement anticipé d'une dette qui venait à échéance en 2020 (450 millions \$ CA). Cette émission constitue l'émission d'obligations vertes la plus importante effectuée par une société au Canada et notre cinquième émission d'obligations vertes à ce jour, pour un total d'obligations vertes en circulation d'environ 1,8 milliard \$. Cette émission a été faite en deux tranches, l'une ayant une échéance de 10 ans, et l'autre, de 30 ans, ce qui a presque doublé la durée moyenne de la dette, la faisant passer à plus de 10 ans. Nous avons également réduit les coûts d'emprunt moyens et réalisé un financement additionnel de 100 millions \$, sans qu'il y ait d'incidence sur la charge d'intérêts.

En outre, nous avons poursuivi les activités de notre programme de recyclage des capitaux, ce qui a mené, après la clôture du trimestre, à la conclusion de la vente de deux portefeuilles éoliens en Europe parvenus à maturité, les investisseurs privés estimant que les actifs de grande qualité de production d'énergie renouvelable sous contrat représentent un substitut aux obligations d'État, tout en offrant un rendement plus élevé. Le portefeuille éolien en Irlande du Nord de 68 mégawatts que nous avons développé de 2016 à 2018 a été le premier à être vendu, suivi du portefeuille éolien au Portugal de 123 mégawatts que nous avons acquis en 2015 et dont nous avons atténué les risques en améliorant sa structure du capital et en renégociant les contrats d'exploitation et d'entretien à de meilleures conditions. Ces ventes ont dégagé un produit global de 186 millions \$ (participation nette de BEP totalisant 74 millions \$) et procuré à BEP un rendement annuel composé de 18 % depuis leur acquisition.

## Perspectives

À plus long terme, nous continuons à nous concentrer sur nos priorités stratégiques, notamment le maintien d'un bilan solide, l'accès à des sources de capitaux diverses, l'augmentation des flux de trésorerie provenant de nos activités et l'évaluation des possibilités d'acquisition qui se présenteront. En septembre, nous avons tenu notre journée annuelle des investisseurs, dont nous avons profité pour souligner à nouveau les principaux leviers de notre entreprise, entre autres la croissance continue des investissements dans les énergies renouvelables, l'application de notre méthode de mise en valeur visant à atténuer les risques des actifs acquis tout en conservant de solides rendements, et la valeur de notre profil financier stable quand vient le temps de réaliser notre stratégie de croissance. Nous remercions tous ceux qui ont pu assister à cet événement.

Comme toujours, nous sommes déterminés à dégager un rendement à long terme total pour les porteurs de parts, soit de 12 % à 15 % par part. Nous vous remercions de votre soutien constant et nous nous ferons un plaisir de vous tenir au courant de nos progrès.

Mes cordiales salutations.

Le chef de la direction,



Sachin Shah

Le 11 novembre 2019

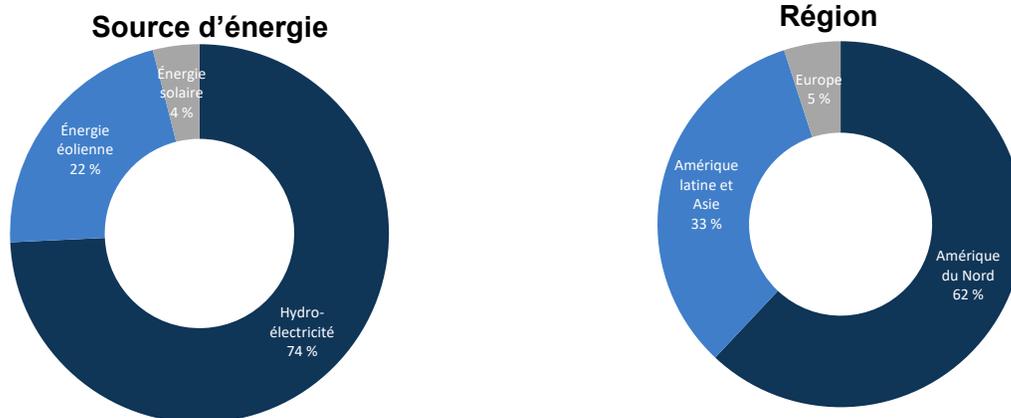
## NOS FORCES CONCURRENTIELLES

Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie renouvelable diversifiés employant différentes technologies.

Notre modèle d'affaires consiste à mettre à profit notre présence mondiale pour acquérir des actifs de production d'énergie renouvelable de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, puis à les mettre en valeur, à financer ces acquisitions à long terme et à faible risque grâce à du financement de première qualité selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur.

**Une des plus importantes sociétés ouvertes au monde axées uniquement sur l'énergie renouvelable.** Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis 20 ans à titre d'exploitant et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables. Aujourd'hui, nous détenons un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé d'actifs dédiés aux énergies renouvelables reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par plus de 2 500 exploitants chevronnés. Énergie Brookfield investit directement dans des actifs de production d'énergie renouvelable, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Notre portefeuille regroupe une puissance installée d'environ 18 000 MW largement répartie sur quatre continents, compte un portefeuille de projets de développement d'environ 8 000 MW et table sur une production moyenne à long terme annualisée au prorata d'approximativement 26 400 GWh.

Les graphiques ci-après présentent la production moyenne à long terme annualisée au prorata.



**Actifs diversifiés et de grande qualité, à prédominance hydroélectrique.** Énergie Brookfield détient un portefeuille complémentaire regroupant des centrales hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire et d'accumulation. Notre portefeuille comprend des installations à des fins commerciales, d'accumulation d'électricité de secours et de production décentralisée d'énergie. L'hydroélectricité compose la vaste majorité de notre portefeuille et les actifs de ce secteur constituent les actifs d'énergie renouvelable à plus forte valeur. Il s'agit de l'un des modes de production d'électricité à plus longue durée et à plus faible coût, en plus d'être écologique. Les centrales hydroélectriques comptent sur des marges de trésorerie élevées, une capacité d'accumulation combinée à la liberté de produire de l'électricité à toute heure du jour et la possibilité de vendre de nombreux produits sur le marché, notamment de l'énergie, de la puissance et des services auxiliaires. Nos centrales d'énergie éolienne et d'énergie solaire nous permettent d'agir sur deux des secteurs d'énergie renouvelable où la croissance est la plus rapide offrant des marges de trésorerie élevées, sans coût d'intrant au titre du combustible, comptant sur des applications variées et adaptables y compris la production décentralisée d'énergie. Nos centrales d'accumulation fournissent à leur marché local des services essentiels au réseau et à la production sur commande. En raison de notre envergure ainsi que de la diversité et de la qualité de nos actifs, nous avons une bonne position par rapport aux autres producteurs d'énergie, ce qui procure une importante valeur de rareté à nos investisseurs.

**Flux de trésorerie stables, diversifiés et de grande qualité ayant une valeur à long terme attrayante pour les porteurs de parts de la société en commandite.** Nous comptons maintenir des flux de trésorerie hautement stables et prévisibles,

provenant d'un portefeuille diversifié d'actifs hydroélectriques, éoliens et solaires de longue durée et à faibles coûts d'exploitation qui vend de l'électricité aux termes de contrats à long terme à prix fixes, conclus avec des contreparties solvables. Environ 90 % de notre production au prorata de 2019 est visée par des contrats conclus avec des organismes publics d'électricité, des services publics responsables de l'approvisionnement, des utilisateurs industriels ou des sociétés affiliées de Brookfield Asset Management. Nos conventions d'achat d'électricité ont une durée résiduelle moyenne pondérée de 13 ans, au prorata, ce qui procure une stabilité à long terme des flux de trésorerie.

**Profil financier solide et stratégie de financement prudente.** Énergie Brookfield affiche un solide bilan, une solide note de première qualité et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle. Notre approche de financement consiste à avoir accès par l'intermédiaire de nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours, grevant des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 95 % de notre dette est cotée de première qualité ou comparable. Notre ratio d'endettement d'entreprise est de 17 %, et environ 76 % de nos emprunts au prorata sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont une durée moyenne pondérée d'environ respectivement 9 et 10 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les quatre prochaines années. Environ 85 % de notre financement est à taux fixe, et seulement 5 % de notre dette au prorata en Amérique du Nord et en Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt. Au 30 septembre 2019, les liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'environ 2,5 milliards \$, de placements dans des titres négociables et des fonds disponibles aux termes des facilités de crédit, compte tenu du remboursement des billets à moyen terme de série 7 qui est survenu après la fin du trimestre.

**La meilleure expertise en matière d'exploitation qui soit.** Énergie Brookfield emploie plus de 2 500 exploitants chevronnés et plus de 140 experts en commercialisation de l'électricité partout autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expertise en matière d'exploitation et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 100 ans et se compose d'importantes capacités en ce qui a trait à l'exploitation, au développement et à la commercialisation de l'électricité.

**Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie.** Nous nous concentrons sur la croissance des flux de trésorerie des activités en cours, entièrement financées par nos flux de trésorerie générés en interne, y compris l'inclusion dans nos contrats de clauses d'indexation en fonction de l'inflation, l'accroissement des marges grâce à l'augmentation des produits et à des initiatives de réduction des coûts ainsi que la mise sur pied de nos projets de développement exclusifs d'une puissance d'environ 8 000 MW qui dégageront des rendements supérieurs. Bien que nous ne comptons pas sur les acquisitions pour atteindre nos cibles de croissance, notre entreprise a su tirer parti des occasions de fusions et d'acquisitions. Nous avons recours à une stratégie à contre-courant; notre échelle mondiale et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de faire la rotation des capitaux là où il y a pénurie afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux. Depuis 2013, nous avons déployé des capitaux propres de plus de 3,5 milliards \$ qui ont été soit investis dans les actifs ci-après, soit employés pour faire l'acquisition ou la mise en service de ceux-ci : 50 centrales hydroélectriques d'une puissance totale d'environ 4 200 MW, 107 centrales éoliennes d'une puissance totale d'environ 4 300 MW, 833 centrales d'énergie solaire d'une puissance totale d'environ 2 100 MW, 4 centrales alimentées à la biomasse d'une puissance totale de 175 MW, 2 centrales hydroélectriques d'accumulation par pompage, neuf actifs de stockage dans des batteries d'une puissance totale de 2 100 MW et 1 centrale de cogénération d'une puissance de 300 MW. Notre capacité d'acquérir et d'aménager des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, notre relation stratégique avec Brookfield Asset Management et notre profil de liquidité et de structure du capital. Nous avons fait, par le passé, l'acquisition et le développement d'actifs au moyen d'arrangements avec des investisseurs institutionnels dans des partenariats financés ou cofinancés par Brookfield Asset Management et continuerons de le faire à l'avenir.

**Profil de distribution attrayant.** Nous prévoyons que notre stratégie générera des flux de trésorerie prévisibles et très stables assurant un profil de distribution durable. Nous ciblons une fourchette à long terme de taux de croissance des distributions se situant entre 5 % et 9 % par année.

# Rapport de gestion

## Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2019

Le présent rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 a été préparé en date du 11 novembre 2019. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres que Énergie Brookfield, sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, des parts de société en commandite rachetables/échangeables de Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables »), et une participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »). Les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables et des parts de société en commandite sont désignés collectivement les « porteurs de parts », les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « £ », COP et ZAR renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling, au peso colombien et au rand. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS avec les mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>), ainsi que sur le site Web de la SEC ([www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml)), et sur le site Web de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Présentation du rapport de gestion

<b>Partie 1 – Faits saillants du troisième trimestre de 2019</b>	<b>8</b>	<b>Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement</b>	<b>27</b>
		Structure du capital et liquidités disponibles	27
<b>Partie 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées</b>	<b>11</b>	Emprunts	29
		Tableaux consolidés des flux de trésorerie	30
		Actions et parts en circulation	32
		Dividendes et distributions	33
<b>Partie 3 – Informations financières consolidées supplémentaires</b>	<b>13</b>	Obligations contractuelles	33
Résumé des états consolidés de la situation financière	13	Accords hors état de la situation financière	33
Transactions entre parties liées	14		
Capitaux propres	15	<b>Partie 6 – Principales informations trimestrielles</b>	<b>34</b>
		Sommaire des résultats trimestriels historiques	34
<b>Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata</b>	<b>17</b>	Résultats au prorata pour les périodes de neuf mois closes les	
Résultats au prorata pour les trimestres clos les 30 septembre	17	30 septembre	35
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	23	Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	36
Profil des contrats	25	<b>Partie 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes</b>	<b>39</b>
		<b>Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement</b>	<b>42</b>
		<b>Partie 9 – Mise en garde</b>	<b>46</b>

# PARTIE 1 – FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2019

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
<b>Information sur l'exploitation</b>				
Puissance (MW).....	18 042	17 392	18 042	17 392
Production totale (GWh)				
Production moyenne à long terme.....	12 332	12 113	40 077	38 486
Production réelle.....	11 089	11 609	40 095	37 611
Production au prorata (GWh)				
Production moyenne à long terme.....	5 821	5 956	19 628	19 242
Production réelle.....	5 213	5 552	20 061	18 701
Produits moyens (\$ par MWh).....	82	79	77	76
<b>Informations financières choisies<sup>1</sup></b>				
Résultat net attribuable aux porteurs de parts.....	(53) \$	(55) \$	7 \$	(49) \$
Résultat de base par part de société en commandite.....	(0,17)	(0,18)	0,02	(0,16)
BAIIA ajusté consolidé <sup>2</sup> .....	507	494	1 789	1 619
BAIIA ajusté au prorata <sup>2</sup> .....	301	277	1 096	952
Fonds provenant des activités <sup>2</sup> .....	133	105	590	470
Fonds provenant des activités par part <sup>1,2</sup> .....	0,43	0,33	1,90	1,50
Distribution par part de société en commandite.....	0,52	0,49	1,55	1,47

<sup>1</sup> Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, le nombre total moyen pondéré de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables et de participation de commandité s'est établi respectivement à 311,2 millions et 311,2 millions (312,6 millions et 312,7 millions en 2018).

<sup>2</sup> Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve aux « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et « PARTIE 9 – Mise en garde ».

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2019	31 décembre 2018
<b>Situation de trésorerie et sources de financement</b>		
Liquidités disponibles <sup>1</sup> .....	2 470 \$	1 974 \$
Ratio d'endettement – entreprise.....	17 %	15 %
Ratio d'endettement – sur une base consolidée.....	34 %	32 %
Emprunts sans recours d'Énergie Brookfield au prorata.....	76 %	75 %
Exposition aux dettes à taux d'intérêt variables au prorata <sup>2,3</sup> .....	5 %	7 %
Billets à moyen terme <sup>1</sup> .....		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette.....	10 ans	7 ans
Taux d'intérêt moyen.....	4,1 %	4,4 %
Emprunts des filiales au prorata.....		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette <sup>3</sup> .....	10 ans	10 ans
Taux d'intérêt moyen <sup>3</sup> .....	5,2 %	5,4 %

<sup>1</sup> Les liquidités disponibles et les billets à moyen terme sont ajustés pour tenir compte du remboursement d'un montant en capital de 340 millions \$ de billets à moyen terme de série 7 (450 \$ CA) effectué le 15 octobre 2019.

<sup>2</sup> Compte non tenu de l'exposition aux dettes à taux d'intérêt variables de 6 % (7 % en 2018) contractées dans certaines régions autres que l'Amérique du Nord et l'Europe en raison des coûts connexes élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

<sup>3</sup> Comprennent les emprunts sans recours contractés après le 30 septembre 2019. Au 30 septembre 2019, la durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette était de 9 ans et le taux d'intérêt moyen, de 5,3 %.

## Exploitation

Les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part ont augmenté pour s'établir respectivement à 133 millions \$ et 0,43 \$, une augmentation de respectivement 27 % et 30 % en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, soutenue par :

- les prix réalisés plus élevés principalement en Colombie et au Canada, grâce à nos initiatives commerciales et de renégociation de contrats;
- la croissance du secteur énergie éolienne attribuable à l'acquisition d'un portefeuille éolien en Inde d'une puissance de 210 MW et à la mise en service en Europe d'un nouvel actif éolien d'une puissance de 51 MW;
- la réalisation des initiatives de réduction des coûts à l'échelle de l'entreprise;
- le tout en partie contrebalancé par la diminution de la production de nos centrales hydroélectriques surtout au Canada (10 % inférieure à la moyenne à long terme et 5 % inférieure à la production comparable de la période correspondante de l'exercice précédent).

Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, la perte nette attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 s'est élevée à 53 millions \$, ou 0,17 \$ par part de société en commandite, par rapport à 55 millions \$, ou 0,18 \$ par part de société en commandite pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Nous continuons de nous concentrer sur le profil des contrats et avons réalisé ce qui suit :

- En Colombie, nous avons conclu des contrats visant environ 2 287 GWh par année, y compris des contrats individuels d'une durée d'au plus dix ans.
- Au Brésil, nous avons conclu sept nouveaux contrats visant à livrer environ 139 GWh par année jusqu'en 2026.

## Situation de trésorerie et sources de financement

Notre flexibilité financière a été accrue.

- Nous avons des liquidités disponibles de 2,5 milliards \$;
- Nous avons tiré parti du contexte de faibles taux d'intérêt tout en répartissant les échéances de la dette, et nous avons accédé à diverses sources de capital pour réaliser des financements d'un montant de 2,3 milliards \$ et des initiatives de recyclage des capitaux d'un montant de 210 millions \$.
  - Au cours du trimestre, nous avons obtenu un montant de 1,1 milliard \$ provenant de financements sans recours, ce qui nous a permis de réduire les coûts d'emprunt moyens pondérés.
  - Nous avons réalisé la plus importante émission d'obligations vertes effectuée par une société au Canada, soit une tranche de 300 millions \$ CA venant à échéance en janvier 2030 et une tranche de 300 millions \$ CA venant à échéance en novembre 2049, afin de conclure le refinancement anticipé de notre émission d'obligations vertes de 2020 de 450 millions \$ CA, portant ainsi la durée de la dette à 10 ans.
  - Nous avons conclu la vente d'une centrale solaire en Afrique du Sud qui a dégagé un produit de 27 millions \$ (participation nette de 9 millions \$ revenant à Énergie Brookfield).
  - Après la clôture du trimestre, nous avons conclu la vente d'un portefeuille éolien en Irlande du Nord et d'un portefeuille éolien au Portugal, pour un produit total de 186 millions \$ (participation nette de 74 millions \$ revenant à Énergie Brookfield).
  - Après la clôture du trimestre, TerraForm Power a conclu une émission d'actions ordinaires de catégorie A d'un montant de 250 millions \$ en même temps qu'un placement privé de 50 millions \$ avec Énergie Brookfield et a émis des billets de premier rang d'un montant de 700 millions \$ afin de refinancer la dette venant à échéance, de réduire la charge et de prolonger la durée de son portefeuille de titres de créance.

Après la clôture du trimestre, nous avons annoncé notre intention de former une société canadienne (« BEPC ») dont les actions négociées en Bourse devraient être équivalentes sur le plan économique aux parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

## **Croissance et développement**

TerraForm Power a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'une importante société de production décentralisée d'énergie située aux États-Unis constituée d'actifs récemment construits d'une puissance totale de 322 MW entièrement sous contrat soutenus par des conventions d'achat d'électricité d'une durée résiduelle moyenne de 17 ans conclues avec des acheteurs solvables.

Nous avons conclu en Chine, de concert avec nos partenaires institutionnels, l'acquisition d'actifs éoliens en exploitation d'une puissance de 200 MW pour une contrepartie totale de 160 millions \$.

Nous avons terminé la mise en service en Chine d'un actif d'énergie solaire produite à partir de panneaux solaires sur toiture d'une puissance de 8 MW.

Nous avons continué à faire évoluer notre portefeuille de projets de développement :

- Nous avons poursuivi la construction de projets de développement hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'accumulation par pompage et d'énergie solaire produite à partir de panneaux solaires sur toiture d'une puissance totale de 151 MW. La mise en service de ces projets devrait survenir entre 2019 et 2021, et ces projets devraient apporter un montant net de 11 millions \$ aux fonds provenant des activités annualisés d'Énergie Brookfield.

## PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits .....	642 \$	674 \$	2 254 \$	2 202 \$
Coûts d'exploitation directs.....	(239)	(257)	(745)	(760)
Coûts de service de gestion .....	(29)	(22)	(73)	(64)
Charge d'intérêts sur les emprunts.....	(164)	(176)	(515)	(534)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	1	6	33	12
Change et perte latente sur les instruments financiers .....	(10)	(10)	(40)	(35)
Charge d'amortissement.....	(200)	(192)	(600)	(611)
Recouvrement (charge) d'impôt.....	13	5	(60)	(22)
Résultat net attribuable aux porteurs de parts.....	(53) \$	(55) \$	7 \$	(49) \$
	Taux de change moyen de conversion en \$ US			
\$ CA .....	1,32	1,31	1,33	1,29
€.....	0,90	0,86	0,89	0,84
R\$.....	3,97	3,96	3,89	3,60
£.....	0,81	0,77	0,79	0,74
COP .....	3 339	2 959	3 239	2 886

### Analyse des écarts pour le trimestre clos le 30 septembre 2019

Les produits se sont élevés à 642 millions \$, ce qui représente une diminution de 32 millions \$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les avantages tirés de la croissance de notre portefeuille, grâce à nos investissements récents et aux dernières mises en service de centrales, et les clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats, nos initiatives commerciales en matière d'établissement de contrats et la hausse des prix du marché en Colombie ont été contrebalancés en partie par l'effet de change découlant du raffermissement du dollar américain par rapport au peso colombien, ce qui a donné lieu à une augmentation nette des produits de 1 million \$. La production sur une base comparable a reculé de 709 GWh, ou 6 %, en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des conditions hydrologiques inférieures à la moyenne au Canada, ce qui a entraîné une diminution des produits de 19 millions \$ tandis que les ventes d'actifs réalisées se traduisaient par une diminution des produits de 14 millions \$.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 239 millions \$ représentent une diminution de 18 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des initiatives de réduction des coûts réalisées au sein de nos activités et de l'effet de change mentionné ci-dessus.

La charge d'intérêts sur les emprunts s'élevant à 164 millions \$ représente une diminution de 12 millions \$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent attribuable aux avantages tirés des récentes activités de refinancement, qui ont réduit nos coûts d'emprunt moyens et les emprunts de la société mère, et à l'effet de change favorable mentionné ci-dessus.

La quote-part de 1 million \$ des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence représente une baisse de 5 millions \$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent attribuable aux produits supérieurs découlant de notre participation accrue dans TerraFrom Power qui a été plus que neutralisée par les pertes de couverture latentes.

Les coûts de service de gestion totalisant 29 millions \$ représentent une augmentation de 7 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent attribuable à la croissance de nos activités.

La perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est chiffrée à 53 millions \$, soit une diminution de 2 millions \$ attribuable aux produits inférieurs qui ont été plus que contrebalancés par la réduction des coûts d'exploitation et des coûts d'emprunt.

## **Analyse des écarts pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019**

Les produits totalisant 2 254 millions \$ représentent une augmentation de 52 millions \$ en regard de celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits comparables ont augmenté de 153 millions \$, sous l'effet surtout des prix réalisés moyens plus élevés qui ont ajouté 88 millions \$ aux produits, attribuables aux clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats, aux initiatives commerciales en matière d'établissement de contrats et à la hausse des prix du marché sur nos volumes non visés par contrat en Colombie. Nous avons tiré parti d'une augmentation de 7 % de la production du fait essentiellement de conditions hydrologiques supérieures à la moyenne en Amérique du Nord au cours du premier semestre de l'exercice qui ont ajouté 65 millions \$ aux produits par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'ajout de 34 millions \$ aux produits, soit 441 GWh à la production, provenant des centrales acquises et mises en service récemment a été contrebalancé en partie par la diminution des produits de 20 millions \$ attribuable aux ventes d'actifs réalisées dernièrement. Les variations de change ont eu une incidence négative de 115 millions \$ sur les produits étant donné le raffermissement du dollar américain.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 745 millions \$ représentent une diminution de 15 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la réduction des coûts réalisée au sein de nos activités au cours de l'exercice et de l'effet de change mentionné ci-dessus. Cette réduction a été partiellement contrebalancée par les coûts d'exploitation des centrales mises en service et acquises récemment ainsi que par le moment où certaines activités d'entretien ont été mises en œuvre en Amérique du Nord, au Brésil et en Europe.

La charge d'intérêts sur les emprunts s'élevant à 515 millions \$ représente une diminution de 19 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable aux avantages tirés des récentes activités de refinancement, qui ont réduit nos coûts d'emprunt moyens et les emprunts de la société mère, et à l'effet de change mentionné ci-dessus.

La quote-part de 33 millions \$ des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence représente une hausse de 21 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent soutenue par notre participation accrue dans TerraForm Power.

Les coûts de service de gestion totalisant 73 millions \$ représentent une augmentation de 9 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable à la croissance de nos activités.

La charge d'impôt exigible de 60 millions \$ représente une augmentation de 38 millions \$ qui a été entraînée par la hausse du bénéfice imposable, tout particulièrement en Colombie, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable au solide rendement de l'entreprise.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts s'est chiffré à 7 millions \$, ce qui représente une augmentation de 56 millions \$ par rapport à celui pour la période correspondante de l'exercice précédent principalement attribuable à l'augmentation des produits mentionnée ci-dessus.

# PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

## RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	<b>30 septembre 2019</b>	31 décembre 2018
Actifs détenus en vue de la vente.....	<b>782 \$</b>	920 \$
Actifs courants .....	<b>1 942</b>	1 961
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	<b>1 536</b>	1 569
Immobilisations corporelles.....	<b>28 350</b>	29 025
<b>Total de l'actif.....</b>	<b>33 435</b>	34 103
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente .....	<b>385</b>	533
Emprunts de la société .....	<b>2 119</b>	2 334
Emprunts sans recours .....	<b>8 506</b>	8 390
Passifs d'impôt différé .....	<b>4 096</b>	4 140
<b>Total du passif et des capitaux propres .....</b>	<b>33 435 \$</b>	34 103 \$

Notre bilan demeure solide et reflète bien la stabilité de nos activités et notre croissance soutenue.

### Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente se chiffraient à 782 millions \$ au 30 septembre 2019 par rapport à 920 millions \$ au 31 décembre 2018. La diminution de 138 millions \$ s'explique par la vente de la vaste majorité des actifs du portefeuille d'énergie éolienne et d'énergie solaire en Afrique du Sud, compensée par le reclassement de six centrales éoliennes en exploitation en Europe (191 MW) comme des actifs détenus en vue de la vente.

Au 30 septembre 2019, Énergie Brookfield avait présenté comme actifs détenus en vue de la vente sept centrales solaires en Asie et en Afrique du Sud (91 MW), et six centrales éoliennes en Europe (191 MW). La vente de six centrales éoliennes en Europe a été conclue après la clôture du trimestre.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 28,4 milliards \$ au 30 septembre 2019, contre 29,0 milliards \$ au 31 décembre 2018. La diminution de 675 millions \$ a été en partie attribuable au transfert d'un montant de 345 millions \$ dans les actifs détenus en vue de la vente se rapportant à la vente de six centrales éoliennes en exploitation en Europe qui a été conclue après la clôture du trimestre et à la comptabilisation d'un écart de conversion de 543 millions \$ en raison du raffermissement du dollar américain. La diminution est également imputable à la charge d'amortissement des immobilisations corporelles de 600 millions \$ pour la période. Les diminutions mentionnées ci-dessus ont été en partie compensées par l'acquisition d'un actif éolien en exploitation en Asie d'une puissance de 410 MW, qui a eu pour effet d'augmenter de 550 millions \$ les immobilisations corporelles, et par des ajouts inscrits à l'actif de 118 millions \$ attribuables surtout aux dépenses d'investissement de maintien relativement aux actifs hydroélectriques ainsi qu'aux projets en cours de construction au Brésil. À l'adoption d'IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons inscrit à l'actif des contrats de location de 145 millions \$.

## Emprunts de la société mère

Les emprunts de la société mère se chiffraient à 2,1 milliards \$ au 30 septembre 2019, contre 2,3 milliards \$ au 31 décembre 2018. La diminution s'explique surtout par la baisse d'un montant net de 709 millions \$ des remboursements sur les facilités de crédit. Cette diminution a été en partie contrebalancée par la plus importante émission d'obligations vertes effectuée par une société au Canada, sous forme de billets à moyen terme de série 12 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA (227 millions \$) et de billets à moyen terme de série 13 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA (227 millions \$). Après la clôture du trimestre, nous avons remboursé les billets à moyen terme de série 7, portant la durée moyenne de la dette jusqu'à l'échéance à 10 ans et réduisant le taux d'intérêt moyen à 4,1 %.

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Asset Management.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes de conventions d'achat d'électricité à long terme ou garantit des prix fixes afin de générer des flux de trésorerie sous contrat et de réduire l'exposition d'Énergie Brookfield aux prix de l'électricité sur des marchés déréglementés. Énergie Brookfield a bénéficié également au cours du trimestre d'une convention de nivellement de la production éolienne, conclue avec Brookfield, qui a réduit l'exposition aux fluctuations de la production d'énergie éolienne de certaines centrales et accroît ainsi la stabilité de ses flux de trésorerie. La convention de nivellement de la production éolienne est venue à échéance en février 2019.

Énergie Brookfield et Brookfield ont conclu une transaction visant à internaliser toutes les activités de commercialisation de l'énergie en Amérique du Nord au sein d'Énergie Brookfield. Pour de plus amples renseignements sur l'internalisation des activités de commercialisation de l'énergie, se reporter à la note 27, « Transactions entre parties liées », de nos états financiers consolidés annuels audités de 2018.

Outre ces conventions, Énergie Brookfield et Brookfield ont conclu des conventions qui sont décrites en détail à la note 27, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés annuels audités de 2018.

Énergie Brookfield a également conclu un certain nombre de conventions de vote avec Brookfield en vertu desquelles celle-ci, à titre de membre dirigeant d'entités liées à Brookfield Americas Infrastructure Fund, à Brookfield Infrastructure Fund II, à Brookfield Infrastructure Fund III et à Brookfield Infrastructure Fund IV, dans lesquelles Énergie Brookfield détient des participations dans les activités de production d'énergie avec des partenaires institutionnels, a convenu de conférer à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration de ces entités.

Énergie Brookfield a conclu des conventions avec Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV et Brookfield Infrastructure Debt Fund (les « fonds privés ») grâce auxquelles elle a accès à du financement à court terme au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2019, le taux d'intérêt applicable aux emprunts correspondant au TIOL, majoré jusqu'à concurrence de 2 %. Au cours de l'exercice, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Asset Management. Brookfield Asset Management a placé des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield totalisant 600 millions \$ en 2019, lesquels ont été remboursés en totalité avant le 30 septembre 2019, y compris les intérêts courus. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, la charge d'intérêts sur les dépôts a totalisé respectivement 2 millions \$ et 5 millions \$ (2 millions \$ et 7 millions \$ en 2018).

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
<b>Produits</b>				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits.....	101 \$	101 \$	469 \$	375 \$
Convention de nivellement de la production éolienne....	—	2	1	6
	<b>101 \$</b>	<b>103 \$</b>	<b>470 \$</b>	<b>381 \$</b>
<b>Coûts d'exploitation directs</b>				
Achats d'énergie .....	(3) \$	(3) \$	(8) \$	(8) \$
Frais de commercialisation de l'énergie.....	(6)	(6)	(18)	(18)
Services d'assurance <sup>1</sup> .....	(6)	(6)	(20)	(19)
	<b>(15) \$</b>	<b>(15) \$</b>	<b>(46) \$</b>	<b>(45) \$</b>
Charge d'intérêts sur les emprunts.....	(2) \$	(2) \$	(5) \$	(7) \$
Coûts de service de gestion.....	(29) \$	(22) \$	(73) \$	(64) \$

<sup>1)</sup> Les honoraires liés aux services d'assurance sont versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle conclut des contrats avec des assureurs externes au nom d'Énergie Brookfield. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 s'établissaient à moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2018).

## CAPITAUX PROPRES

### Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,375 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,4225 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative est alors de 25 % des distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 12 millions \$ et 37 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 (10 millions \$ et 30 millions \$ en 2018).

### Parts de société en commandite privilégiées

Au cours du premier trimestre de 2019, Énergie Brookfield a émis 7 000 000 de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 15 (les « parts de société en commandite privilégiées de série 15 ») au prix de 25 \$ CA chacune, pour un produit brut de 175 millions \$ CA (131 millions \$). Les porteurs de parts de société en commandite privilégiées de série 15 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle cumulative au taux fixe de 5,75 % pendant la période initiale se terminant le 30 avril 2024. Par la suite, le taux de distribution sera rajusté tous les cinq ans, à un taux équivalant au plus élevé des taux suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de 3,94 %, et ii) 5,75 %.

Les porteurs de parts de société en commandite privilégiées de série 15 auront le droit, à leur gré, d'échanger leurs parts de société en commandite privilégiées de série 15 contre des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 16 (les « parts privilégiées de série 16 »), sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs de parts privilégiées de série 16 auront le droit de recevoir des distributions en espèces privilégiées cumulatives variables équivalant au taux des bons du Trésor canadien à trois mois, majoré de 3,94 %.

Les parts privilégiées des capitaux propres des commanditaires ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 septembre 2019, aucune des parts privilégiées des capitaux propres des commanditaires n'avait été rachetée par Énergie Brookfield.

En juillet 2019, Énergie Brookfield a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté un avis lui signifiant son intention de faire une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries des parts privilégiées de catégorie A. Énergie Brookfield a reçu l'autorisation de commencer les rachats le 9 juillet 2019 et d'y mettre fin le 8 juillet 2020, ou plus tôt si les rachats sont conclus avant cette date.

### **Capitaux propres des commanditaires**

Brookfield Asset Management détient une participation directe et indirecte, soit 185 727 567 parts de société en commandite et parts de société en commandite rachetables/échangeables, ce qui représente environ 60 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. La participation restante, soit environ 40 %, est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, Énergie Brookfield a émis respectivement 38 997 et 144 245 parts de société en commandite (63 653 et 221 342 parts de société en commandite en 2018) dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour un coût total de respectivement 2 millions \$ et 5 millions \$ (2 millions \$ et 7 millions \$ en 2018).

En décembre 2018, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter, aux fins de la gestion du capital, jusqu'à 8,9 millions de ses parts de société en commandite, soit environ 5 % des parts de société en commandite émises et en circulation. L'offre viendra à échéance le 30 décembre 2019, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait conclure le rachat du nombre de parts voulu avant cette date. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 30 septembre 2019 et 2018. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, Énergie Brookfield a racheté puis annulé 20 000 parts de société en commandite, pour un coût total de 1 million \$ (281 359 parts de société en commandite en 2018, pour un coût total de 8 millions \$).

## PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

### INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le principal décideur opérationnel d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour des informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

### RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
<b>Hydroélectricité</b>												
Amérique du Nord .....	2 277	2 526	2 443	2 654	161 \$	166 \$	95 \$	99 \$	55 \$	53 \$	— \$	(3) \$
Brésil .....	734	791	1 009	996	50	53	53	38	46	31	22	2
Colombie .....	721	742	853	859	56	54	34	29	24	20	19	11
	<b>3 732</b>	<b>4 059</b>	<b>4 305</b>	<b>4 509</b>	<b>267</b>	<b>273</b>	<b>182</b>	<b>166</b>	<b>125</b>	<b>104</b>	<b>41</b>	<b>10</b>
<b>Énergie éolienne</b>												
Amérique du Nord .....	579	597	713	723	46	50	32	30	15	14	(26)	(27)
Europe .....	185	141	198	208	21	17	15	9	9	2	(7)	(9)
Brésil .....	201	211	215	215	11	15	9	13	7	11	(3)	5
Asie .....	93	48	97	41	8	4	7	3	5	2	1	1
	<b>1 058</b>	<b>997</b>	<b>1 223</b>	<b>1 187</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>63</b>	<b>55</b>	<b>36</b>	<b>29</b>	<b>(35)</b>	<b>(30)</b>
<b>Énergie solaire</b> .....	<b>279</b>	<b>279</b>	<b>293</b>	<b>260</b>	<b>56</b>	<b>58</b>	<b>49</b>	<b>46</b>	<b>36</b>	<b>31</b>	<b>10</b>	<b>19</b>
<b>Accumulation et divers</b> .....	<b>144</b>	<b>217</b>	—	—	<b>21</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>(1)</b>	<b>5</b>
<b>Siège social</b> .....	—	—	—	—	—	—	(2)	(4)	(70)	(70)	(68)	(59)
<b>Totale</b> .....	<b>5 213</b>	<b>5 552</b>	<b>5 821</b>	<b>5 956</b>	<b>430 \$</b>	<b>442 \$</b>	<b>301 \$</b>	<b>277 \$</b>	<b>133 \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>(53) \$</b>	<b>(55) \$</b>

## ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2019	2018
<i>Production (GWh) – MLT</i> .....	<b>4 305</b>	4 509
<i>Production (GWh) – réelle</i> .....	<b>3 732</b>	4 059
Produits.....	<b>267 \$</b>	273 \$
Autres produits.....	<b>19</b>	2
Coûts d'exploitation directs.....	<b>(104)</b>	(109)
BAIIA ajusté.....	<b>182</b>	166
Charge d'intérêts.....	<b>(52)</b>	(58)
Charge d'impôt exigible.....	<b>(5)</b>	(4)
Fonds provenant des activités.....	<b>125 \$</b>	104 \$
Charge d'amortissement.....	<b>(84)</b>	(93)
Impôt différé et autres.....	—	(1)
Résultat net.....	<b>41 \$</b>	10 \$

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des secteurs géographiques pour les activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
<b>Amérique du Nord</b>										
États-Unis.....	<b>1 464</b>	1 477	<b>75 \$</b>	70 \$	<b>55 \$</b>	51 \$	<b>28 \$</b>	21 \$	<b>(19) \$</b>	(14) \$
Canada.....	<b>813</b>	1 049	<b>63</b>	59	<b>40</b>	48	<b>27</b>	32	<b>19</b>	11
	<b>2 277</b>	2 526	<b>71</b>	66	<b>95</b>	99	<b>55</b>	53	—	(3)
Brésil.....	<b>734</b>	791	<b>68</b>	67	<b>53</b>	38	<b>46</b>	31	<b>22</b>	2
Colombie.....	<b>721</b>	742	<b>78</b>	73	<b>34</b>	29	<b>24</b>	20	<b>19</b>	11
Total.....	<b>3 732</b>	4 059	<b>72 \$</b>	67 \$	<b>182 \$</b>	166 \$	<b>125 \$</b>	104 \$	<b>41 \$</b>	10 \$

### Amérique du Nord

Les fonds provenant de nos activités en Amérique du Nord se sont fixés à 55 millions \$, comparativement à 53 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des produits réalisés moyens par MWh en raison des clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats et de la combinaison des sources de production d'énergie ont plus que compensé la production comparable qui était de 4 % inférieure à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des conditions hydrologiques inférieures à la moyenne de nos centrales au Canada. Les fonds provenant des activités ont aussi été touchés par la vente partielle de certains de nos actifs canadiens à hauteur de 5 millions \$ et 76 GWh.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a augmenté de 3 millions \$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

### Brésil

Les fonds provenant de nos activités au Brésil se sont élevés à 46 millions \$, contre 31 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, nous avons pu compter sur une décision qui a attesté

la production historique de nos centrales, ce qui s'est traduit par un apport de 14 millions \$ aux fonds provenant des activités. Les centrales mises en service récemment ont ajouté respectivement 1 million \$ et 9 GWh aux fonds provenant des activités et à la production. Les fonds provenant des activités comparables ont été conformes à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a augmenté de 20 millions \$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, résultat mené surtout par l'augmentation mentionnée ci-dessus des fonds provenant des activités.

## Colombie

Les fonds provenant de nos activités en Colombie se sont fixés à 24 millions \$, en regard de 20 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que nous avons tiré profit de nos initiatives de réduction des coûts et d'une augmentation des produits moyens par MWh réalisés grâce à la hausse des produits tirés des services auxiliaires, aux clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats, aux initiatives de renégociation de contrats et aux prix avantageux du marché réalisés sur les volumes non visés par contrat. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une diminution de la production alors que nous stockions l'eau dans nos réservoirs en prévision des prix plus élevés pendant la prochaine saison sèche.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a augmenté de 8 millions \$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent surtout en raison de la hausse des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

## ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	<b>2019</b>	2018
<i>Production (GWh) – MLT</i> .....	<b>1 223</b>	1 187
<i>Production (GWh) – réelle</i> .....	<b>1 058</b>	997
Produits.....	<b>86 \$</b>	86 \$
Autres produits.....	<b>2</b>	—
Coûts d'exploitation directs .....	<b>(25)</b>	(31)
BAIIA ajusté.....	<b>63</b>	55
Charge d'intérêts .....	<b>(26)</b>	(25)
Charge d'impôt exigible .....	<b>(1)</b>	(1)
Fonds provenant des activités .....	<b>36 \$</b>	29 \$
Charge d'amortissement .....	<b>(54)</b>	(50)
Impôt différé et autres .....	<b>(17)</b>	(9)
Résultat net.....	<b>(35) \$</b>	(30) \$

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des secteurs géographiques pour les activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 septembre :

	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
<small>(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)</small>										
Amérique du Nord										
États-Unis .....	404	421	77 \$	83 \$	21 \$	19 \$	9 \$	8 \$	(11) \$	(13) \$
Canada.....	175	176	87	85	11	11	6	6	(15)	(14)
	<b>579</b>	<b>597</b>	<b>80</b>	<b>84</b>	<b>32</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>(26)</b>	<b>(27)</b>
Europe .....	185	141	111	121	15	9	9	2	(7)	(9)
Brésil .....	201	211	55	71	9	13	7	11	(3)	5
Asie .....	93	48	85	62	7	3	5	2	1	1
Total .....	<b>1 058</b>	<b>997</b>	<b>81 \$</b>	<b>85 \$</b>	<b>63 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>29 \$</b>	<b>(35) \$</b>	<b>(30) \$</b>

## Amérique du Nord

Les fonds provenant de nos activités en Amérique du Nord se sont fixés à 15 millions \$, comparativement à 14 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les initiatives de réduction des coûts d'exploitation dans certaines centrales éoliennes aux États-Unis, qui ont été en partie neutralisées par une production inférieure à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ont avantagé notre portefeuille.

La perte nette attribuable aux porteurs de parts était de 26 millions \$ par rapport à 27 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

## Europe

Les fonds provenant de nos activités en Europe se sont fixés à 9 millions \$, comparativement à 2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance de notre portefeuille par suite de la mise en service d'un nouvel actif éolien d'une capacité de 51 MW s'est traduite par une augmentation des fonds provenant des activités de 1 million \$ et de la production de 8 GWh. Les fonds provenant des activités comparables ont augmenté de 6 millions \$ principalement du fait des ressources plus favorables, des clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats, de la hausse des prix du marché de nos actifs réglementés et de la réduction des coûts d'intérêts en raison de l'optimisation de la structure du capital.

La perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est élevée à 7 millions \$, par rapport à 9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus qui a été contrebalancée principalement par une hausse des pertes de couverture latentes.

## Brésil

Les fonds provenant de nos activités au Brésil se sont fixés à 7 millions \$, comparativement à 11 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la production inférieure à la moyenne et des prix réalisés moyens à la baisse étant donné une initiative commerciale sur laquelle le trimestre correspondant de l'exercice précédent a pu compter.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a diminué de 8 millions \$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la diminution des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

## Asie

Les fonds provenant des activités de nos activités en Asie se sont fixés à 5 millions \$, contre 2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de l'apport découlant de la croissance découlant de l'acquisition d'une centrale éolienne en Inde de 210 MW, qui s'est traduite par un ajout de 3 millions \$ aux fonds provenant des activités et

de 97 GWh à la production. Sur une base comparable, le rendement de nos actifs demeure conforme aux objectifs et au rendement du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts s'est chiffré à 1 million \$, conforme à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus a été neutralisée principalement par la hausse de la charge d'amortissement découlant de notre croissance.

## ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	<b>2019</b>	2018
<i>Production (GWh) – MLT</i> .....	<b>293</b>	260
<i>Production (GWh) – réelle</i> .....	<b>279</b>	279
Produits.....	<b>56 \$</b>	58 \$
Autres produits.....	<b>3</b>	1
Coûts d'exploitation directs.....	<b>(10)</b>	(13)
BAlIA ajusté.....	<b>49</b>	46
Charge d'intérêts.....	<b>(13)</b>	(15)
Charge d'impôt exigible.....	—	—
Fonds provenant des activités.....	<b>36 \$</b>	31 \$
Charge d'amortissement.....	<b>(13)</b>	(11)
Impôt différé et autres.....	<b>(13)</b>	(1)
Résultat net.....	<b>10 \$</b>	19 \$

Les fonds provenant de nos activités de production d'énergie solaire se sont fixés à 36 millions \$, en regard de 31 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance de notre portefeuille. Cette augmentation est conforme à nos attentes pour ce secteur.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts des activités de production d'énergie solaire s'est chiffré à 10 millions \$, par rapport à 19 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus qui a été plus que neutralisée par les pertes de couverture latentes.

## ACCUMULATION ET DIVERS AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata du secteur accumulation et divers pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	<b>2019</b>	2018
<i>Production (GWh) – réelle</i> .....	<b>144</b>	217
Produits.....	<b>21 \$</b>	25 \$
Autres produits.....	—	—
Coûts d'exploitation directs .....	<b>(12)</b>	(11)
BAIIA ajusté.....	<b>9</b>	14
Charge d'intérêts .....	<b>(3)</b>	(3)
Divers .....	—	—
Fonds provenant des activités .....	<b>6 \$</b>	11 \$
Charge d'amortissement.....	<b>(6)</b>	(5)
Impôt différé et autres .....	<b>(1)</b>	(1)
Résultat net.....	<b>(1) \$</b>	5 \$

Les fonds provenant des activités de nos centrales d'accumulation et autres installations se sont fixés à 6 millions \$, contre 11 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait de la diminution des prix de la capacité réalisés dans le Nord-Est des États-Unis et de la baisse de la production de nos centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

La perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est élevée à 1 million \$, en regard d'un résultat net attribuable aux porteurs de parts de 5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la diminution des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

## SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	<b>2019</b>	2018
Autres produits.....	<b>4 \$</b>	1 \$
Coûts d'exploitation directs .....	<b>(6)</b>	(5)
BAIIA ajusté.....	<b>(2)</b>	(4)
Coûts de service de gestion.....	<b>(29)</b>	(22)
Charge d'intérêts .....	<b>(21)</b>	(27)
Distributions sur les actions et parts de société en commandite privilégiées .....	<b>(18)</b>	(17)
Fonds provenant des activités .....	<b>(70) \$</b>	(70) \$
Impôt différé et autres .....	<b>2</b>	12
Perte nette.....	<b>(68) \$</b>	(58) \$

Les coûts de service de gestion totalisant 29 millions \$ représentent une augmentation de 7 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités.

Les distributions attribuables aux actions et aux parts de société en commandite privilégiées ont augmenté de 1 million \$ par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'émission de parts de société en commandite privilégiées d'un montant en capital de 175 millions \$ CA (131 millions \$) qui a été réalisée au premier trimestre de 2019.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités, et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS <sup>1</sup>	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits .....	161	50	56	46	21	11	8	56	21	—	430	(97)	309	642
Autres produits .....	2	17	—	—	2	—	—	3	—	4	28	(5)	2	25
Coûts d'exploitation directs.....	(68)	(14)	(22)	(14)	(8)	(2)	(1)	(10)	(12)	(6)	(157)	26	(108)	(239)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	76	3	79
BAIIA ajusté.....	95	53	34	32	15	9	7	49	9	(2)	301	—	206	
Coûts de service de gestion .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(29)	(29)	—	—	(29)
Charge d'intérêts sur les emprunts .....	(39)	(4)	(9)	(16)	(6)	(2)	(2)	(13)	(3)	(21)	(115)	28	(77)	(164)
Charge d'impôt exigible.....	(1)	(3)	(1)	(1)	—	—	—	—	—	—	(6)	3	(7)	(10)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	(12)	—	—	(12)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(31)	2	(29)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(124)	(124)
Fonds provenant des activités.....	55	46	24	15	9	7	5	36	6	(70)	133	—	—	
Charge d'amortissement.....	(57)	(22)	(5)	(38)	(11)	(4)	(1)	(13)	(6)	(1)	(158)	35	(77)	(200)
Change et profit latent (perte latente) sur les instruments financiers.....	(3)	(2)	2	3	(10)	(2)	—	(4)	(1)	3	(14)	8	(4)	(10)
Recouvrement (charge) d'impôt différé.....	25	1	(1)	(4)	2	—	—	(1)	—	4	26	1	(4)	23
Divers.....	(20)	(1)	(1)	(2)	3	(4)	(3)	(8)	—	(4)	(40)	5	(3)	(38)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(49)	—	(49)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	88	88
Résultat net attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....	—	22	19	(26)	(7)	(3)	1	10	(1)	(68)	(53)	—	—	(53)

<sup>1)</sup> La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 1 million \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net de 36 millions \$ attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2)</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités, et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS <sup>1</sup>	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits .....	166	53	54	50	17	15	4	58	25	—	442	(100)	332	674
Autres produits .....	1	1	—	—	—	—	—	1	—	1	4	(1)	4	7
Coûts d'exploitation directs.....	(68)	(16)	(25)	(20)	(8)	(2)	(1)	(13)	(11)	(5)	(169)	31	(119)	(257)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	70	—	70
BAIIA ajusté.....	99	38	29	30	9	13	3	46	14	(4)	277	—	217	
Coûts de service de gestion .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(22)	(22)	—	—	(22)
Charge d'intérêts sur les emprunts .....	(44)	(5)	(9)	(16)	(6)	(2)	(1)	(15)	(3)	(27)	(128)	29	(77)	(176)
Charge d'impôt exigible .....	(2)	(2)	—	—	(1)	—	—	—	—	—	(5)	2	(3)	(6)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(31)	—	(31)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(137)	(137)
Fonds provenant des activités.....	53	31	20	14	2	11	2	31	11	(70)	105	—	—	
Charge d'amortissement.....	(57)	(32)	(4)	(34)	(13)	(3)	—	(11)	(5)	(1)	(160)	32	(64)	(192)
Change et profit latent (perte latente) sur les instruments financiers.....	(5)	1	—	—	1	(3)	(1)	—	—	1	(6)	—	(4)	(10)
Recouvrement (charge) d'impôt différé.....	7	—	(1)	(4)	1	—	—	(1)	—	15	17	3	(9)	11
Divers.....	(1)	2	(4)	(3)	—	—	—	—	(1)	(4)	(11)	(2)	(5)	(18)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(33)	—	(33)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	82	82
Résultat net attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....	(3)	2	11	(27)	(9)	5	1	19	5	(59)	(55)	—	—	(55)

<sup>1)</sup> La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 6 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 55 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2)</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net attribuable aux capitaux propres des commanditaires et du résultat par part de société en commandite, mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, avec les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part, deux mesures financières non conformes aux IFRS, pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2019	2018	Par part	
			2019	2018
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Capitaux propres des commanditaires .....	(30) \$	(32) \$	(0,17) \$	(0,18) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield .....	(1)	(1)	—	—
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	(22)	(22)	—	—
Résultat net attribuable aux porteurs de parts .....	(53) \$	(55) \$	(0,17) \$	(0,18) \$
Ajusté en fonction de la quote-part au prorata des éléments suivants :				
Charge d’amortissement .....	158	160	0,51	0,51
Change et perte latente (profit latent) sur les instruments financiers .....	14	6	0,04	0,02
(Recouvrement) charge d’impôt différé .....	(26)	(17)	(0,08)	(0,05)
Divers.....	40	11	0,13	0,03
Fonds provenant des activités .....	133 \$	105 \$	0,43 \$	0,33 \$
Moyenne pondérée des parts en circulation <sup>1</sup> .....			311,2	312,6

<sup>1)</sup> Comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les parts de société en commandite.

## PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous avons recours à des contrats pour exploiter l’entreprise afin de fournir une forte prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l’électricité et la demande d’électricité produite à partir de sources renouvelables augmenteront en raison de la prise de conscience croissante relativement aux changements climatiques, des exigences découlant de la législation dans certaines régions visant à délaissier la production d’énergie à partir de combustible fossile, et que la production à partir de ces sources s’accroîtra sous l’effet de leurs coûts de plus en plus concurrentiels.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l’électricité continueront d’être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d’approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande grandissante. Sur ces marchés, la négociation de contrats d’électricité représente actuellement le seul mécanisme d’achat et de vente d’électricité. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte du Brésil et de la Colombie où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. À l'heure actuelle dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 85 % et 70 % de la moyenne à long terme et nous prévoyons maintenir ces taux à l'avenir. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille s'élève à 13 ans (au prorata).

(en GWh, sauf indication contraire)	Solde en				
	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Hydroélectricité</b>					
Amérique du Nord					
États-Unis <sup>1</sup> .....	1 739	7 486	5 444	4 446	4 446
Canada <sup>1</sup> .....	809	3 908	2 779	2 152	2 074
	<u>2 548</u>	<u>11 394</u>	<u>8 223</u>	<u>6 598</u>	<u>6 520</u>
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis.....	535	2 054	1 978	2 027	2 028
Canada.....	366	1 270	1 269	1 269	1 269
	<u>901</u>	<u>3 324</u>	<u>3 247</u>	<u>3 296</u>	<u>3 297</u>
Europe.....	260	894	888	858	847
Asie <sup>2</sup> .....	183	453	453	457	457
	<u>1 344</u>	<u>4 671</u>	<u>4 588</u>	<u>4 611</u>	<u>4 601</u>
Énergie solaire <sup>2</sup> .....	195	1 054	1 053	1 052	1 051
Production visée par contrat au prorata .....	4 087	17 119	13 864	12 261	12 172
Production non visée par contrat au prorata ....	502	1 431	4 681	6 285	6 376
	<u>4 589</u>	<u>18 550</u>	<u>18 545</u>	<u>18 546</u>	<u>18 548</u>
Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata.....	89 %	92 %	75 %	66 %	66 %
Prix par MWh – production totale au prorata ..	76 \$	78 \$	86 \$	91 \$	92 \$

<sup>1)</sup> Comprend la production de 545 GWh pour 2019, de 3 171 GWh pour 2020 et de 866 GWh pour 2021 garantie par des contrats financiers.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata s'élève à 17 ans en Amérique du Nord, à 10 ans au Brésil, à 3 ans en Colombie, à 12 ans en Europe et à 13 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous ne prévoyons aucune incidence négative sur les flux de trésorerie découlant des contrats qui viendront à échéance au cours des cinq prochains exercices.

En ce qui concerne les portefeuilles au Brésil et en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non contractuelle de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des conventions d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatives à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclues avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes d'électricité (37 %), sociétés de distribution (23 %), utilisateurs industriels (22 %) et Brookfield (18 %).

# PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

## STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours, grevant des actifs précis. Sur une base consolidée, près de 95 % de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et environ 80 % de la dette est sans recours.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

	Siège social		Consolidé	
	30 septembre 2019	31 décembre 2018	30 septembre 2019	31 décembre 2018
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)				
Facilité de crédit de la société mère <sup>1,2</sup> .....	353 \$	721 \$	353 \$	721 \$
Dette				
Billets à moyen terme <sup>2,3</sup> .....	1 775	1 613	1 775	1 613
Emprunts sans recours <sup>4</sup> .....	—	—	8 562	8 465
	1 775	1 613	10 337	10 078
Passifs d'impôt différé, montant net <sup>5</sup> .....	—	—	3 982	4 049
Capitaux propres				
Participation ne donnant pas le contrôle.....	—	—	7 841	8 129
Actions privilégiées.....	585	568	585	568
Parts de société en commandite privilégiées.....	833	707	833	707
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts .....	7 139	7 802	7 139	7 802
Total de la structure du capital .....	10 332 \$	10 690 \$	30 717 \$	31 333 \$
Ratio d'endettement.....	17 %	15 %	34 %	32 %

<sup>1)</sup> Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

<sup>2)</sup> La facilité de crédit de la société mère et les billets à moyen terme au 30 septembre 2019 sont ajustés pour refléter le remboursement d'un montant en capital de 340 millions \$ de billets à moyen terme de série 7 (450 millions \$ CA) effectué le 15 octobre 2019.

<sup>3)</sup> Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 9 millions \$ (6 millions \$ en 2018).

<sup>4)</sup> Les emprunts consolidés sans recours comprenaient un montant de 11 millions \$ (6 millions \$ en 2018) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 56 millions \$ (75 millions \$ en 2018), déduction faite des primes non amorties.

<sup>5)</sup> Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.

## LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	<b>30 septembre 2019</b>	31 décembre 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield.....	<b>158 \$</b>	169 \$
Placements dans des titres négociables.....	<b>118</b>	117
Facilités de crédit de la société mère		
Facilités de crédit autorisées <sup>1</sup> .....	<b>2 100</b>	2 100
Emprunts effectués sur les facilités de crédit <sup>2</sup> .....	<b>(353)</b>	(721)
Facilité de lettres de crédit autorisée.....	<b>400</b>	300
Lettres de crédit émises.....	<b>(219)</b>	(209)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère.....	<b>1 928</b>	1 470
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata <sup>3</sup> .....	<b>266</b>	218
Liquidités disponibles à l'échelle du groupe.....	<b>2 470 \$</b>	1 974 \$

<sup>1)</sup> Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

<sup>2)</sup> Les emprunts effectués sur les facilités de crédit comprennent un montant en capital de 340 millions \$ pour refléter le remboursement des billets à moyen terme de série 7 effectué le 15 octobre 2019.

<sup>3)</sup> Comprend une facilité de crédit de filiales au prorata de 60 millions \$ obtenue après le 30 septembre 2019.

Nous disposons des liquidités nécessaires qui nous permettent de financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement et nos distributions ainsi que de résister aux changements néfastes soudains de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à un financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, la capacité d'emprunt sans recours et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

## EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2019			31 décembre 2018		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Taux d'intérêt (%)	Durée (années)	Total	Taux d'intérêt (%)	Durée (années)	Total
Emprunts de la société mère						
Billets à moyen terme <sup>2</sup> .....	4,1 %	10	1 775 \$	4,4 %	7	1 613 \$
Facilités de crédit <sup>2</sup> .....	3,6 %	5	353	3,3 %	4	721
Emprunts des filiales au prorata <sup>1</sup>						
Hydroélectricité .....	5,7 %	9	3 513	5,8 %	9	3 640
Énergie éolienne .....	4,8 %	10	1 798	4,7 %	10	1 792
Énergie solaire.....	4,9 %	9	1 151	5,2 %	11	1 022
Accumulation et divers.....	5,5 %	5	231	5,4 %	6	249
	5,3 %	9	6 693	5,4 %	10	6 703
			8 821			9 037
Coûts de financement différés, déduction faite des primes non amorties			(43)			(48)
			8 778			8 989
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.....			(2 131)			(1 972)
Participations ne donnant pas le contrôle.....			3 978			3 701
Selon les états financiers en IFRS.....			10 625 \$			10 718 \$

<sup>1)</sup> Les montants ne tiennent pas compte de la dette au prorata de 88 millions \$ associée aux portefeuilles dont les actifs étaient classés comme étant détenus en vue de la vente au 30 septembre 2019 (60 millions \$ en 2018).

<sup>2)</sup> Les billets à moyen terme et la facilité de crédit de la société mère sont ajustés pour ne pas tenir compte du remboursement d'un montant en capital de 340 millions \$ de billets à moyen terme de série 7 (450 \$ CA) effectué le 15 octobre 2019.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 30 septembre 2019 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2019	2020	2021	2022	2023	Par la suite	Total
<b>Remboursements de capital des emprunts<sup>1</sup></b>							
Billets à moyen terme <sup>2,3</sup> .....	— \$	— \$	— \$	302 \$	— \$	1 473 \$	1 775 \$
Emprunts sans recours							
Facilités de crédit .....	—	—	9	14	107	—	130
Hydroélectricité .....	21	359	—	205	427	1 742	2 754
Énergie éolienne.....	—	—	—	96	101	286	483
Énergie solaire .....	—	142	—	53	112	221	528
Accumulation et divers .....	—	—	56	—	—	155	211
	<u>21</u>	<u>501</u>	<u>65</u>	<u>368</u>	<u>747</u>	<u>2 404</u>	<u>4 106</u>
<b>Remboursements de capital amortissables</b>							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité .....	29	36	67	61	49	515	757
Énergie éolienne.....	31	106	107	113	108	781	1 246
Énergie solaire .....	17	38	40	43	43	382	563
Accumulation et divers .....	1	3	3	3	4	7	21
	<u>78</u>	<u>183</u>	<u>217</u>	<u>220</u>	<u>204</u>	<u>1 685</u>	<u>2 587</u>
Total .....	<u>99 \$</u>	<u>684 \$</u>	<u>282 \$</u>	<u>890 \$</u>	<u>951 \$</u>	<u>5 562 \$</u>	<u>8 468 \$</u>

<sup>1)</sup> Le calendrier de remboursement de la dette ne tient pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

<sup>2)</sup> Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 9 millions \$ (6 millions \$ en 2018).

<sup>3)</sup> Ajustés pour refléter le remboursement d'un montant en capital de 340 millions \$ de billets à moyen terme de série 7 effectué le 15 octobre 2019.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas que le refinancement de nos emprunts jusqu'en 2023 à des conditions acceptables soulève des problèmes majeurs et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :				
Activités d'exploitation.....	266 \$	236 \$	1 005 \$	817 \$
Activités de financement.....	(319)	(52)	(828)	(639)
Activités d'investissement.....	(49)	(105)	(123)	(635)
Perte de change sur la trésorerie .....	(9)	(6)	(8)	(14)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie .....	<u>(111) \$</u>	<u>73 \$</u>	<u>46 \$</u>	<u>(471) \$</u>

## Activités d'exploitation

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à respectivement 266 millions \$ et 1 005 millions \$ par rapport à 236 millions \$ et 817 millions \$ en 2018. Les augmentations relatives de 30 millions \$ et de 188 millions \$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont attribuables principalement au solide rendement et à la croissance de nos activités au cours des périodes considérées, comme le reflète la hausse du résultat net et des fonds provenant des activités en regard de ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La variation nette des soldes du fonds de roulement, présentée dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités s'établit comme suit :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Créances clients et autres actifs courants .....	(34) \$	(79) \$	24 \$	(66) \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs .....	16	64	(25)	10
Autres actifs et passifs.....	(4)	14	(11)	10
	<b>(14) \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>(12) \$</b>	<b>(46) \$</b>

## Activités de financement

Pour le troisième trimestre de 2019, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 319 millions \$. Le produit tiré de l'émission des billets à moyen terme de série 12 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA et des billets à moyen terme de série 13 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA au cours de la période a été plus qu'annulé par le remboursement des emprunts, surtout des emprunts sur nos facilités de crédit (y compris les montants placés en dépôt par Brookfield), et les distributions mentionnées ci-dessus.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 828 millions \$. Le produit tiré de l'émission des billets à moyen terme de série 12 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA, des billets à moyen terme de série 13 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA, des parts privilégiées de série 15 d'un montant en capital de 175 millions \$ CA et de la vente d'une participation de 25 % dans un portefeuille regroupant certains actifs hydroélectriques au Canada a été plus qu'annulé par le remboursement d'emprunts (surtout aux termes de la facilité de crédit de la société mère) et le versement des distributions mentionnées ci-dessus.

Nous avons porté nos distributions à 2,06 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 10 cents par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2019.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, les distributions versées aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP s'étaient élevées respectivement à 171 millions \$ et 513 millions \$ (respectivement 161 millions \$ et 482 millions \$ en 2018). Les distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux porteurs de parts privilégiées et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se sont élevées respectivement à 141 millions \$ et 570 millions \$ (respectivement 97 millions \$ et 485 millions \$ en 2018).

## Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le troisième trimestre de 2019 ont totalisé 49 millions \$. Nos acquisitions d'actifs de production d'électricité et les investissements effectués dans le développement de ces actifs ainsi que les dépenses d'investissement de maintien se sont chiffrés à 107 millions \$ et ont été en partie neutralisés par le produit tiré de la conclusion de la vente d'une centrale d'énergie solaire en Afrique du Sud de 66 MW et de la cession de titres.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 123 millions \$. Nos acquisitions d'actifs de production d'électricité et les investissements effectués dans le développement de ces actifs ainsi que les dépenses d'investissement de maintien se sont chiffrés à 196 millions \$ et ont été contrebalancés par le produit tiré de la vente de centrales d'énergie éolienne et solaire en Afrique du Sud d'une puissance totale de 146 MW.

## ACTIONS ET PARTS EN CIRCULATION

Les actions et les parts en circulation sont comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2019	31 décembre 2018
<b>Actions privilégiées de catégorie A<sup>1</sup></b> .....	<b>31 035 967</b>	31 035 967
<b>Parts privilégiées<sup>2</sup></b>		
Solde au début de l'exercice .....	<b>37 885 496</b>	27 885 496
Émission .....	<b>7 000 000</b>	10 000 000
Solde à la fin de la période / de l'exercice .....	<b>44 885 496</b>	37 885 496
<b>Participation de commandité</b> .....	<b>2 651 506</b>	2 651 506
<b>Parts de société en commandite rachetables/échangeables</b> .....	<b>129 658 623</b>	129 658 623
<b>Parts de société en commandite</b>		
Solde au début de l'exercice .....	<b>178 821 204</b>	180 388 361
Régime de réinvestissement des distributions .....	<b>144 245</b>	289 641
Rachat pour annulation de parts de société en commandite .....	<b>(20 000)</b>	(1 856 798)
Solde à la fin de la période / de l'exercice .....	<b>178 945 449</b>	178 821 204
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral <sup>3</sup> .....	<b>308 604 072</b>	308 479 827

<sup>1)</sup> Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en séries comme suit : 5 449 675 actions privilégiées de catégorie A de série 1 sont en circulation; 4 510 389 actions privilégiées de catégorie A de série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A de série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A de série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A de série 6 sont en circulation.

<sup>2)</sup> Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 2 885 496 parts privilégiées de série 5 sont en circulation; 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2021); 8 000 000 de parts privilégiées de série 9 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 10 à partir du 31 juillet 2021); 10 000 000 de parts privilégiées de série 11 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 12 à partir du 30 avril 2022); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2023); et 7 000 000 de parts privilégiées de série 15 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 16 à partir du 30 avril 2024).

<sup>3)</sup> Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables contre des parts de société en commandite.

## DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Les dividendes et distributions déclarés et versés sont comme suit :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre				Périodes de neuf mois closes les 30 septembre			
	Déclarés		Versés		Déclarés		Versés	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Actions privilégiées de catégorie A .....	6 \$	7 \$	7 \$	7 \$	19 \$	20 \$	20 \$	20 \$
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A .....	12 \$	10 \$	12 \$	10 \$	33 \$	29 \$	32 \$	27 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	124 \$	81 \$	124 \$	81 \$	520 \$	438 \$	520 \$	438 \$
Participation de commandité et distributions incitatives .....	13 \$	11 \$	13 \$	11 \$	41 \$	34 \$	40 \$	33 \$
Parts de société en commandite rachetables/ échangeables.....	66 \$	64 \$	66 \$	64 \$	201 \$	192 \$	200 \$	191 \$
Parts de société en commandite.....	92 \$	88 \$	94 \$	86 \$	277 \$	266 \$	275 \$	258 \$

## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 18, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement;
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit;
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation.

## ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence actuellement ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Au 30 septembre 2019, les lettres de crédit s'élevaient à 219 millions \$ (35 millions \$ en 2018).

## PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

### SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non audité consolidée des huit derniers trimestres :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2019			2018				2017
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
<i>Production totale (GWh) – MLT</i> .....	<b>12 332</b>	14 252	13 493	13 485	12 113	13 521	12 852	12 198
<i>Production totale (GWh) – réelle</i> .....	<b>11 089</b>	14 881	14 125	14 445	11 609	13 122	12 880	11 913
<i>Production au prorata (GWh) – MLT</i> .....	<b>5 821</b>	7 109	6 698	6 602	5 956	6 935	6 351	6 030
<i>Production au prorata (GWh) – réelle</i> .....	<b>5 213</b>	7 602	7 246	7 052	5 552	6 455	6 694	5 890
<b>Produit</b> .....	<b>642 \$</b>	787 \$	825 \$	780 \$	674 \$	735 \$	793 \$	657 \$
<b>Résultat net attribuable aux porteurs de parts</b> .....	<b>(53)</b>	17	43	91	(55)	(2)	8	(67)
<b>Résultat de base et dilué par part de société en commandite</b> .....	<b>(0,17)</b>	0,05	0,14	0,29	(0,18)	(0,01)	0,03	(0,22)
BAIIA ajusté consolidé.....	<b>507</b>	630	652	604	494	543	582	454
BAIIA ajusté au prorata.....	<b>301</b>	400	395	371	277	324	351	296
Fonds provenant des activités.....	<b>133</b>	230	227	206	105	172	193	143
Fonds provenant des activités par part.....	<b>0,43</b>	0,74	0,73	0,66	0,33	0,55	0,62	0,46
Distribution par part de société en commandite.....	<b>0,515</b>	0,515	0,515	0,490	0,490	0,490	0,490	0,468

## RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
<b>Hydroélectricité</b>												
Amérique du Nord .....	10 260	9 704	9 326	9 915	700 \$	655 \$	501 \$	455 \$	375 \$	322 \$	146 \$	130 \$
Brésil.....	2 890	2 731	2 987	2 931	173	185	144	133	119	109	55	5
Colombie .....	2 347	2 382	2 520	2 547	174	160	107	91	75	62	56	41
	<b>15 497</b>	<b>14 817</b>	<b>14 833</b>	<b>15 393</b>	<b>1 047</b>	<b>1 000</b>	<b>752</b>	<b>679</b>	<b>569</b>	<b>493</b>	<b>257</b>	<b>176</b>
<b>Énergie éolienne</b>												
Amérique du Nord .....	2 190	1 905	2 622	2 215	167	158	120	109	67	64	(44)	(39)
Europe.....	663	413	729	496	71	46	50	27	37	13	(7)	(12)
Brésil.....	454	473	475	475	27	33	20	26	13	20	(2)	(1)
Asie.....	184	117	186	117	13	9	10	6	7	3	2	(3)
	<b>3 491</b>	<b>2 908</b>	<b>4 012</b>	<b>3 303</b>	<b>278</b>	<b>246</b>	<b>200</b>	<b>168</b>	<b>124</b>	<b>100</b>	<b>(51)</b>	<b>(55)</b>
<b>Énergie solaire.....</b>	<b>765</b>	<b>569</b>	<b>783</b>	<b>546</b>	<b>145</b>	<b>106</b>	<b>123</b>	<b>87</b>	<b>81</b>	<b>57</b>	<b>23</b>	<b>19</b>
<b>Accumulation et divers .....</b>	<b>308</b>	<b>407</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>66</b>	<b>62</b>	<b>30</b>	<b>33</b>	<b>20</b>	<b>23</b>	<b>—</b>	<b>(6)</b>
<b>Siège social .....</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(9)</b>	<b>(15)</b>	<b>(204)</b>	<b>(203)</b>	<b>(222)</b>	<b>(183)</b>
<b>Total</b>	<b>20 061</b>	<b>18 701</b>	<b>19 628</b>	<b>19 242</b>	<b>1 536 \$</b>	<b>1 414 \$</b>	<b>1 096 \$</b>	<b>952 \$</b>	<b>590 \$</b>	<b>470 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>(49) \$</b>

## RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds ajustés provenant des activités, et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS <sup>1</sup>	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits.....	700	173	174	167	71	27	13	145	66	—	1 536	(286)	1 004	2 254
Autres produits.....	11	20	—	2	3	—	—	5	—	8	49	(11)	12	50
Coûts d'exploitation directs.....	(210)	(49)	(67)	(49)	(24)	(7)	(3)	(27)	(36)	(17)	(489)	82	(338)	(745)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	215	15	230
BAIIA ajusté.....	501	144	107	120	50	20	10	123	30	(9)	1 096	—	693	—
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(73)	(73)	—	—	(73)
Charge d'intérêts sur les emprunts.....	(119)	(16)	(25)	(51)	(13)	(6)	(3)	(42)	(10)	(70)	(355)	78	(238)	(515)
Charge d'impôt exigible.....	(7)	(9)	(7)	(2)	—	(1)	—	—	—	—	(26)	4	(27)	(49)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(33)	(33)	—	—	(33)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(19)	(19)	—	—	(19)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(82)	(7)	(89)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(421)	(421)
Fonds provenant des activités.....	375	119	75	67	37	13	7	81	20	(204)	590	—	—	—
Charge d'amortissement.....	(168)	(66)	(15)	(117)	(34)	(13)	(3)	(41)	(18)	(3)	(478)	104	(226)	(600)
Change et perte latente sur les instruments financiers.....	—	1	1	2	(19)	(3)	—	—	(2)	(25)	(45)	13	(8)	(40)
Charge d'impôt différé.....	(15)	3	(5)	13	8	—	(1)	15	—	22	40	(35)	(16)	(11)
Divers.....	(46)	(2)	—	(9)	1	1	(1)	(32)	—	(12)	(100)	26	33	(41)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(108)	—	(108)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	217	217
Résultat net attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....	146	55	56	(44)	(7)	(2)	2	23	—	(222)	7	—	—	7

<sup>1)</sup> La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 33 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 204 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2)</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés, et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS <sup>1</sup>
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits .....	655	185	160	158	46	33	9	106	62	—	1 414	(197)	985	2 202
Autres produits .....	6	3	1	1	1	—	—	4	—	2	18	(5)	13	26
Coûts d'exploitation directs.....	(206)	(55)	(70)	(50)	(20)	(7)	(3)	(23)	(29)	(17)	(480)	63	(343)	(760)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	139	12	151
BAIIA ajusté.....	455	133	91	109	27	26	6	87	33	(15)	952	—	667	(64)
Coûts de service de gestion .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(64)	(64)	—	—	(64)
Charge d'intérêts sur les emprunts .....	(128)	(17)	(29)	(44)	(12)	(6)	(3)	(30)	(10)	(75)	(354)	54	(234)	(534)
Charge d'impôt exigible.....	(5)	(7)	—	(1)	(2)	—	—	—	—	—	(15)	3	(8)	(20)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(29)	(29)	—	—	(29)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(20)	(20)	—	—	(20)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(57)	(10)	(67)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(415)	(415)
Fonds provenant des activités.....	322	109	62	64	13	20	3	57	23	(203)	470	—	—	(611)
Charge d'amortissement.....	(170)	(103)	(14)	(89)	(30)	(10)	(2)	(24)	(17)	(1)	(460)	61	(212)	(611)
Change et perte latente sur les instruments financiers .....	(4)	—	1	3	6	(11)	(2)	(3)	(2)	14	2	(6)	(31)	(35)
Charge d'impôt différé .....	1	1	(4)	(9)	2	—	—	(1)	—	24	14	2	(18)	(2)
Divers.....	(19)	(2)	(4)	(8)	(3)	—	(2)	(10)	(10)	(17)	(75)	15	(12)	(72)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(72)	—	(72)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	273	273
Résultat net attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....	130	5	41	(39)	(12)	(1)	(3)	19	(6)	(183)	(49)	—	—	(49)

<sup>1)</sup> La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 12 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 142 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2)</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net attribuable aux capitaux propres des commanditaires et du résultat par part de société en commandite, mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, avec les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part, deux mesures financières non conformes aux IFRS, pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2019	2018	Par part	
			2019	2018
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Capitaux propres des commanditaires.....	4 \$	(28) \$	0,02 \$	(0,16) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	—	(1)	—	—
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	3	(20)	—	—
Résultat net attribuable aux porteurs de parts.....	7 \$	(49) \$	0,02 \$	(0,16) \$
Ajusté en fonction de la quote-part au prorata des éléments suivants :				
Charge d’amortissement .....	478	460	1,54	1,47
Change et (profit latent) perte latente sur les instruments financiers .....	45	(2)	0,14	(0,01)
Charge d’impôt différé.....	(40)	(14)	(0,13)	(0,04)
Divers.....	100	75	0,33	0,24
Fonds provenant des activités .....	590 \$	470 \$	1,90 \$	1,50 \$
Moyenne pondérée des parts en circulation <sup>1</sup> .....			311,2	312,7

<sup>1)</sup> Comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les parts de société en commandite.

# **PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES**

## **ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENTS CRITIQUES DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément à IAS 34, selon laquelle il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du *Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue*, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles et des passifs d'impôt différé connexes. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, des charges d'exploitation, des coûts en capital, du montant de la charge d'impôt différé, du moment du paiement de celle-ci et du taux d'imposition futur connexe. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs, les passifs d'impôt différé, les obligations de démantèlement et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance, aucun engagement, aucun événement ni aucune incertitude connus qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel de 2018. L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon raisonnable. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## **NOUVELLES NORMES COMPTABLES**

### **i) IFRS 3 – Regroupements d'entreprises**

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3, Regroupements d'entreprises (« IFRS 3 »), qui s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'application anticipée étant permise. Les modifications précisent qu'une entreprise doit comporter au moins une entrée et un processus important, qui ensemble contribuent à la capacité de créer des sorties, et aident les entreprises à déterminer si une acquisition constitue un regroupement d'entreprises ou si elle représente une acquisition d'un groupe d'actifs en fournissant des indications supplémentaires pour apprécier si un processus acquis est substantiel. Énergie Brookfield a décidé d'adopter de façon anticipée les modifications à IFRS 3 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et appliquera la norme modifiée pour apprécier les regroupements d'entreprises sur une base prospective. Pour les acquisitions qui seront déterminées comme étant des acquisitions d'actifs plutôt que des regroupements d'entreprises, Énergie Brookfield répartira le prix de transaction et les coûts de transaction entre les actifs individuels identifiables acquis et les passifs individuels identifiables repris d'après leurs justes valeurs relatives et ne comptabilisera aucun goodwill. Les acquisitions qui continueront à répondre à la définition d'un regroupement d'entreprises seront comptabilisées selon la méthode d'acquisition, sans qu'aucun changement ne soit apporté à la méthode comptable appliquée par Énergie Brookfield.

## ii) IFRS 16 – Contrats de location

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Énergie Brookfield a adopté IFRS 16 au moyen de l'approche rétrospective modifiée, selon laquelle l'effet cumulatif à la première application a été comptabilisé dans les résultats non distribués le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Par conséquent, Énergie Brookfield a changé la méthode comptable qu'elle applique aux contrats de location comme suit.

### ***Définition d'un contrat de location***

Auparavant, Énergie Brookfield déterminait à la date de passation d'un accord si celui-ci était, ou renfermait, un contrat de location selon IFRIC 4. Selon IFRS 16, Énergie Brookfield évalue si un contrat est, ou renferme, un contrat de location en fonction de la définition d'un contrat de location, comme il est expliqué à la note 1 c).

Au moment de la transition à IFRS 16, Énergie Brookfield a choisi d'appliquer la mesure de simplification qui lui permet de conserver l'évaluation établissant quelles transactions constituent des contrats de location. Énergie Brookfield n'a appliqué IFRS 16 qu'aux contrats qui étaient auparavant reconnus comme des contrats de location. Les contrats qui n'étaient pas reconnus comme des contrats de location selon IAS 17 et IFRIC 4 n'ont pas été réévalués pour déterminer s'ils renfermaient un contrat de location. Par conséquent, la définition d'un contrat de location selon IFRS 16 n'a été appliquée qu'aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### ***Contrats de location classés comme des contrats de location simple selon IAS 17***

Au moment de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, actualisés à l'aide du taux d'emprunt marginal d'Énergie Brookfield au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au montant de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte de tous les paiements de loyers payés d'avance ou comptabilisés dans les charges à payer.

Énergie Brookfield s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes lorsqu'elle a appliqué IFRS 16 aux contrats de location qui étaient classés auparavant comme des contrats de location simple selon IAS 17 :

- Application de l'exemption permettant de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives de contrats de location dont la durée est de moins de 12 mois;
- Exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application.

### ***Contrats de location classés comme des contrats de location-financement selon IAS 17***

En ce qui concerne les contrats de location qui étaient classés en tant que contrats de location-financement selon IAS 17, la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives au 1<sup>er</sup> janvier 2019 correspond à la valeur comptable de ces éléments évaluée en application d'IAS 17 immédiatement avant cette date.

### ***Incidences sur les états financiers***

À la transition à IFRS 16, Énergie Brookfield a comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation additionnels de 145 millions \$ et des obligations locatives de 147 millions \$, ce qui explique l'écart dans les capitaux propres.

Pour l'évaluation des obligations locatives, Énergie Brookfield a actualisé les paiements de loyers à l'aide de son taux d'emprunt marginal au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le taux moyen pondéré appliqué est de 5,5 %. La différence entre les engagements liés aux contrats de location d'un montant de 250 millions \$ présentés au 31 décembre 2018 et les obligations locatives de 147 millions \$ comptabilisées au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est principalement due à la valeur temps de l'argent.

## **MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES**

À l'heure actuelle, aucune des modifications futures qui seront apportées aux IFRS n'est susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

## **CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE**

### **Vente de portefeuilles éoliens en Europe**

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a conclu la vente d'un portefeuille éolien en Irlande du Nord et d'un portefeuille éolien au Portugal, pour un produit total de 186 millions \$ (participation nette d'Énergie Brookfield totalisant 74 millions \$).

### **Brookfield Renewable Corporation**

Après la clôture du trimestre, nous avons annoncé notre intention de former BEPC dont les actions négociées en Bourse devraient être équivalentes sur le plan économique aux parts de société en commandite d'Énergie Brookfield. Les actions de catégorie A de BEPC devraient être distribuées comme une distribution spéciale aux porteurs de parts existants qui ne détiennent pas des parts privilégiées. Les actions de catégorie A de BEPC seront structurées de sorte qu'elles seront équivalentes aux parts de société en commandite de BEP sur le plan économique et seront échangeables, au gré du porteur, contre une part de société en commandite de BEP. Sous réserve de l'obtention des approbations exigées, les actions de catégorie A de BEPC seront cotées en Bourse. Une déclaration d'enregistrement sur formulaire F-1 à l'égard de cette transaction a été déposée auprès de la SEC le 8 novembre 2019 et un prospectus provisoire sera déposé auprès des organismes de réglementation au Canada (accessible sur le site Web de la SEC, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Le présent rapport intermédiaire ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres de BEPC ou de BEP, et aucune vente desdits titres n'interviendra dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent dans un tel territoire.

# **PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT**

## **PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR**

### **Capitaux propres**

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote détenues par le public, par porteurs de parts de société en commandite et par Brookfield, des parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield et une participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield. Les parts de société en commandite et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les parts de société en commandite rachetables/échangeables donnent à Brookfield le droit d'exiger le rachat de ces parts pour une contrepartie en trésorerie. Si Brookfield exerce ce droit, Énergie Brookfield peut, à son entière discrétion, réaliser le rachat en contrepartie de l'émission de parts de société en commandite sur son capital, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Brookfield, en tant que porteur de parts de société en commandite rachetables/échangeables, a droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Comme Énergie Brookfield peut, à son gré, régler cette obligation au moyen de parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

En date du présent rapport, Brookfield détient une participation sous forme de parts de société en commandite d'environ 60 %, compte tenu d'un échange intégral, et la totalité des participations de commandité dans Énergie Brookfield, soit une participation de 0,01 %, la tranche restante d'environ 40 % étant détenue par le public.

### **Production réelle et production moyenne à long terme**

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. Pour ce qui est de la Colombie seulement, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le poste « Divers » comprend la production des centrales de cogénération en Amérique du Nord et des centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre habituellement 20 ans. Les actifs hydroélectriques situés au Brésil sont encadrés de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme des actifs solaires correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire passés sur une période de 14 à 20 ans.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une chute de la production au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation à un programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales d'accumulation par pompage et de cogénération en Amérique du Nord dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Notre centrale d'accumulation par pompage en Europe produit de l'électricité sur commande aux termes de nos contrats de services auxiliaires. La production de nos centrales alimentées à la biomasse est tributaire de la quantité de canne à sucre récoltée au cours d'une année donnée. Pour ces raisons, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

### **Conventions de vote avec des sociétés affiliées**

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield en vertu desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable aux États-Unis, au Brésil, en Europe et en Inde ainsi que de l'entité qui détient des activités de production d'énergie renouvelable acquise dans le cadre de l'investissement dans TerraForm Global. Énergie Brookfield a également conclu des conventions de vote avec ses partenaires du consortium visant les activités en Colombie et un portefeuille regroupant certains actifs hydroélectriques au Canada. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces entités. Ainsi, Énergie Brookfield consolide les comptes de ces entités.

Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec Brookfield, en vertu de laquelle Énergie Brookfield a obtenu certains droits vis-à-vis du partenariat détenant le contrôle de TerraForm Power et de ses filiales. La convention de vote confère entre autres à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection d'un membre du conseil d'administration du commandité. Ainsi, Énergie Brookfield exerce une influence notable sur le partenariat détenant le contrôle de TerraForm Power et, par conséquent, comptabilise le partenariat détenant le contrôle de TerraForm Power selon la méthode de la mise en équivalence.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Asset Management, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises comme l'entend IFRS 3, étant donné que Brookfield Asset Management contrôle in fine toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de la même façon qu'une fusion d'intérêts communs selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les entités n'en avaient toujours formé qu'une seule. Pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun, se reporter à la note 1 r) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun », des états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2018.

## **MESURE DU RENDEMENT**

### **Informations sectorielles**

Nos activités sont segmentées par 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) accumulation et divers (cogénération et biomasse) et 5) siège social, et les catégories hydroélectricité et énergie éolienne sont également segmentées par secteur géographique (notamment Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie). Cette segmentation permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats, gère les activités et affecte les ressources. Le secteur Colombie regroupe les résultats financiers des centrales hydroélectriques et de cogénération s'y

rapportant. Le secteur Canada comprend les résultats financiers de notre placement stratégique dans Transalta Corporation. Le secteur siège social représente toutes les activités réalisées au-delà des secteurs individuels d'activité.

Nous présentons donc nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 6, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le bénéfice avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); et iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse, elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement avec le résultat net. Se reporter à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « PARTIE 6 – Principales informations trimestrielles – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

### **Informations au prorata**

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent, aux porteurs de parts, une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, charge d'amortissement, impôts exigible et différé et divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et 2) ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de notre intérêt économique et ne sont pas nécessairement représentatifs de notre droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits d'Énergie Brookfield sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

## Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre entreprise donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

## BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêt, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, de la participation ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux commanditaires détenant des parts privilégiées et d'autres éléments généralement ponctuels. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, de nature exceptionnelle ou non compris dans les facteurs qu'utilise la direction pour évaluer le rendement d'exploitation.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable aux porteurs de parts.

## Fonds provenant des activités et fonds provenant des activités par part

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le bénéfice d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement de l'entreprise.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer le rendement de l'entreprise avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex., les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels ayant un effet de trésorerie) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex., l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante hors trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments ne reflétant pas le rendement des activités sous-jacentes. Pour nos états financiers consolidés intermédiaires non audités, nous utilisons le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, Immobilisations corporelles, selon laquelle l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. Nous ajoutons l'impôt différé, car nous ne croyons pas que cet élément reflète la valeur actualisée des obligations fiscales réelles que nous nous attendons à engager sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement de l'entreprise. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au bénéfice par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution aux porteurs de parts de société en commandite.

Les fonds provenant des activités ne sont pas représentatifs des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ou des résultats d'exploitation établis conformément aux IFRS. En outre, ces mesures ne sont pas utilisées par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.



*répertoriées par Brookfield Asset Management; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition et de la mise en valeur future de projets dans de nouveaux marchés; les changements apportés aux politiques gouvernementales prévoyant des mesures incitatives en matière d'énergies renouvelables; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; l'incapacité d'obtenir les approbations requises en ce qui a trait à la distribution des actions de série A de BEPC, y compris celle de la SEC, des organismes de réglementation au Canada et des Bourses auxquelles BEPC compte faire une demande d'admission pour ses actions de série A; BEPC pourrait n'être intégrée dans aucun indice; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; la création d'une dette à multiples paliers dans notre structure organisationnelle; le fait d'être considérés comme une « société de placement » en vertu de la loi Investment Company Act de 1940; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield Asset Management; les changements dans la façon dont Brookfield Asset Management choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield Asset Management agisse d'une façon qui ne soit pas dans l'intérêt d'Énergie Brookfield ou de nos porteurs de parts.*

*Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport intermédiaire, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre formulaire 20-F.*

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS**

*Le présent rapport intermédiaire comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part (collectivement, les « mesures non conformes aux IFRS d'Énergie Brookfield ») qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente des définitions utilisées par d'autres sociétés ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que les mesures non conformes aux IFRS d'Énergie Brookfield constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune des mesures non conformes aux IFRS d'Énergie Brookfield ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons les affaires et, à notre avis, permettent au lecteur de mieux les comprendre.*

*Notre rapport de gestion présente un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités avec le résultat net. Nous présentons également à la note 6, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités avec le résultat net.*

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2019	2018	2019	2018
Produits .....	19	642 \$	674 \$	2 254 \$	2 202 \$
Autres produits .....		25	7	50	26
Coûts d'exploitation directs.....		(239)	(257)	(745)	(760)
Coûts de service de gestion .....	19	(29)	(22)	(73)	(64)
Charge d'intérêts sur les emprunts.....	9	(164)	(176)	(515)	(534)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	13	1	6	33	12
Change et perte latente sur les instruments financiers .....	5	(10)	(10)	(40)	(35)
Charge d'amortissement .....	8	(200)	(192)	(600)	(611)
Divers .....		(38)	(18)	(41)	(72)
Charge d'impôt					
Exigible.....	7	(10)	(6)	(49)	(20)
Différé.....	7	23	11	(11)	(2)
		13	5	(60)	(22)
Résultat net.....		1 \$	17 \$	263 \$	142 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....	10	36 \$	55 \$	204 \$	142 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	(1)	(1)	—	(1)
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	(22)	(22)	3	(20)
Actions privilégiées .....	10	6	7	19	20
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....	11	12	10	33	29
Capitaux propres des commanditaires .....	12	(30)	(32)	4	(28)
		1 \$	17 \$	263 \$	142 \$
Résultat de base et dilué par part de société en commandite .....		(0,17) \$	(0,18) \$	0,02 \$	(0,16) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2019	2018	2019	2018
Résultat net.....		1 \$	17 \$	263 \$	142 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluation des immobilisations corporelles.....	8	83	(13)	83	163
Écart actuariel sur les régimes à prestations définies .....		—	4	(13)	9
Impôt différé sur les éléments ci-dessus .....		(16)	2	(12)	(49)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net.....		67	(7)	58	123
Autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés en résultat net					
Écart de conversion .....		(631)	(126)	(463)	(534)
(Pertes) profits de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie.....	5	(17)	(12)	(15)	2
Profit latent (perte latente) sur les swaps de change – couverture d'un investissement net.....	5	21	(11)	22	50
Profit latent (perte latente) sur les placements dans des titres de capitaux propres.....	5	14	10	37	(1)
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....	5	(1)	3	(1)	17
Impôt différé sur les éléments ci-dessus .....		(1)	4	—	(12)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure .....		(615)	(132)	(420)	(478)
Autres éléments du résultat global.....		(548)	(139)	(362)	(355)
Résultat global.....		(547) \$	(122) \$	(99) \$	(213) \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	(274)	(21)	(21)	118
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	(2)	(1)	(1)	(3)
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	(119)	(53)	(61)	(151)
Actions privilégiées.....	10	(1)	17	35	4
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	12	10	33	29
Capitaux propres des commanditaires .....	12	(163) \$	(74) \$	(84) \$	(210) \$
		(547)	(122)	(99)	(213)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	30 septembre 2019	31 décembre 2018
<b>Actif</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	14	209 \$	173 \$
Liquidités soumises à restrictions .....	15	166	136
Créances clients et autres actifs courants .....	16	635	607
Actifs liés à des instruments financiers .....	5	75	60
Montants à recevoir de parties liées .....	19	75	65
Actifs détenus en vue de la vente .....	4	782	920
		<u>1 942</u>	<u>1 961</u>
Actifs liés à des instruments financiers.....	5	197	124
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	13	1 536	1 569
Immobilisations corporelles .....	8	28 350	29 025
Goodwill.....		777	828
Actifs d'impôt différé .....	7	114	91
Autres actifs non courants .....		519	505
<b>Total de l'actif</b> .....		<u><b>33 435 \$</b></u>	<u><b>34 103 \$</b></u>
<b>Passif</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs et autres créateurs.....	17	675 \$	533 \$
Passifs liés à des instruments financiers.....	5	21	27
Montants à payer à des parties liées.....	19	133	101
Emprunts sans recours .....	9	384	495
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente .....	4	385	533
		<u>1 598</u>	<u>1 689</u>
Passifs liés à des instruments financiers .....	5	146	111
Emprunts de la société mère.....	9	2 119	2 328
Emprunts sans recours.....	9	8 122	7 895
Passifs d'impôt différé.....	7	4 096	4 140
Autres passifs non courants .....		956	734
<b>Capitaux propres</b>			
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	7 841	8 129
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	61	66
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	2 974	3 252
Actions privilégiées .....	10	585	568
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....	11	833	707
Capitaux propres des commanditaires .....	12	4 104	4 484
<b>Total des capitaux propres</b> .....		<u><b>16 398</b></u>	<u><b>17 206</b></u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b> .....		<u><b>33 435 \$</b></u>	<u><b>34 103 \$</b></u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P.



Patricia Zuccotti  
Administratrice



David Mann  
Administrateur

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle					
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilé- giées	Partici- pations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Partici- pation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables/ détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2019 .....	(882) \$	(625) \$	5 918 \$	(9) \$	(38) \$	5 \$	4 369 \$	833 \$	591 \$	8 226 \$	65 \$	3 166 \$	17 250 \$
Résultat net .....	(30)	—	—	—	—	—	(30)	12	6	36	(1)	(22)	1
Autres éléments du résultat global .....	—	(153)	15	—	(4)	9	(133)	—	(7)	(310)	(1)	(97)	(548)
Apports en capital (note 10) .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	35	—	—	35
Cessions (note 3) .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(30)	—	—	(30)
Distributions ou dividendes déclarés .....	(92)	—	—	—	—	—	(92)	(12)	(6)	(124)	(13)	(66)	(313)
Régime de réinvestissement des distributions .....	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2
Divers .....	(9)	1	(3)	—	—	(1)	(12)	—	1	8	11	(7)	1
Variation au cours de la période .....	(129)	(152)	12	—	(4)	8	(265)	—	(6)	(385)	(4)	(192)	(852)
Solde au 30 septembre 2019 .....	(1 011) \$	(777) \$	5 930 \$	(9) \$	(42) \$	13 \$	4 104 \$	833 \$	585 \$	7 841 \$	61 \$	2 974 \$	16 398 \$
Solde au 30 juin 2018 .....	(448) \$	(533) \$	4 628 \$	(7) \$	(21) \$	9 \$	3 628 \$	707 \$	589 \$	6 140 \$	53 \$	2 609 \$	13 726 \$
Résultat net .....	(32)	—	—	—	—	—	(32)	10	7	55	(1)	(22)	17
Autres éléments du résultat global .....	—	(45)	(2)	1	(1)	5	(42)	—	10	(76)	—	(31)	(139)
Apports en capital .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	—	—	9
Distributions ou dividendes déclarés .....	(88)	—	—	—	—	—	(88)	(10)	(6)	(81)	(11)	(64)	(260)
Régime de réinvestissement des distributions .....	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2
Divers .....	(6)	—	(1)	—	—	—	(7)	—	—	(1)	10	(3)	(1)
Variation au cours de la période .....	(124)	(45)	(3)	1	(1)	5	(167)	—	11	(94)	(2)	(120)	(372)
Solde au 30 septembre 2018 .....	(572) \$	(578) \$	4 625 \$	(6) \$	(22) \$	14 \$	3 461 \$	707 \$	600 \$	6 046 \$	51 \$	2 489 \$	13 354 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global						Participations ne donnant pas le contrôle						
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilégiées	Partici- pations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Partici- pation de commandité dans une société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2018.....	(948) \$	(652) \$	6 120 \$	(6) \$	(34) \$	4 \$	4 484 \$	707 \$	568 \$	8 129 \$	66 \$	3 252 \$	17 206 \$
Résultat net .....	4	—	—	—	—	—	4	33	19	204	—	3	263
Autres éléments du résultat global .....	—	(112)	16	(4)	(8)	20	(88)	—	16	(225)	(1)	(64)	(362)
Parts de société en commandite privilégiées émises (note 11) .....	—	—	—	—	—	—	—	126	—	—	—	—	126
Parts de société en commandite rachetées pour annulation (note 12) .....	(1)	—	—	—	—	—	(1)	—	—	—	—	—	(1)
Apports en capital (note 10) .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	333	—	—	333
Cessions (note 3).....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(83)	—	—	(83)
Distributions ou dividendes déclarés	(277)	—	—	—	—	—	(277)	(33)	(19)	(520)	(41)	(201)	(1 091)
Régime de réinvestissement des distributions .....	5	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	5
Divers .....	206	(13)	(206)	1	—	(11)	(23)	—	1	3	37	(16)	2
Variation au cours de la période .....	(63)	(125)	(190)	(3)	(8)	9	(380)	126	17	(288)	(5)	(278)	(808)
Solde au 30 septembre 2019.....	(1 011) \$	(777) \$	5 930 \$	(9) \$	(42) \$	13 \$	4 104 \$	833 \$	585 \$	7 841 \$	61 \$	2 974 \$	16 398 \$
Solde au 31 décembre 2017.....	(259)	(378)	4 616	(9)	(29)	15	3 956	511	616	6 298	58	2 843	14 282
Résultat net .....	(28)	—	—	—	—	—	(28)	29	20	142	(1)	(20)	142
Autres éléments du résultat global .....	—	(200)	9	3	7	(1)	(182)	—	(16)	(24)	(2)	(131)	(355)
Parts de société en commandite privilégiées émises .....	—	—	—	—	—	—	—	196	—	—	—	—	196
Parts de société en commandite rachetées pour annulation .....	(8)	—	—	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	(8)
Apports en capital .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13	—	—	13
Acquisition.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	21	—	—	21
Distributions ou dividendes déclarés .....	(266)	—	—	—	—	—	(266)	(29)	(20)	(438)	(34)	(192)	(979)
Régime de réinvestissement des distributions .....	7	—	—	—	—	—	7	—	—	—	—	—	7
Divers .....	(18)	—	—	—	—	—	(18)	—	—	34	30	(11)	35
Variation au cours de la période .....	(313)	(200)	9	3	7	(1)	(495)	196	(16)	(252)	(7)	(354)	(928)
Solde au 30 septembre 2018.....	(572) \$	(578) \$	4 625 \$	(6) \$	(22) \$	14 \$	3 461 \$	707 \$	600 \$	6 046 \$	51 \$	2 489 \$	13 354 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2019	2018	2019	2018
<b>Activités d'exploitation</b>					
Résultat net .....		1 \$	17 \$	263 \$	142 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Charge d'amortissement .....	8	200	192	600	611
Perte latente sur le change et les instruments financiers .....	5	11	5	42	14
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	13	(1)	(5)	(33)	(11)
Charge d'impôt différé .....	7	(23)	(11)	11	2
Autres éléments sans effet de trésorerie .....		19	10	69	50
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	13	16	13	44	27
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées .....		56	16	20	28
Variation nette des soldes du fonds de roulement .....		(13)	(1)	(11)	(46)
		<b>266</b>	<b>236</b>	<b>1 005</b>	<b>817</b>
<b>Activités de financement</b>					
Dette à long terme – emprunts .....	9	449 \$	231 \$	449 \$	231 \$
Facilités de crédit nettes de la société mère .....	9	12	174	(709)	354
Produits tirés des emprunts sans recours .....	9	336	308	1 281	1 698
Remboursement des emprunts sans recours .....	9	(517)	(316)	(1 183)	(2 156)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....	10	35	9	292	13
Émission de parts de société en commandite privilégiées .....	11	—	—	126	196
Rachat de parts de société en commandite .....	12	—	—	(1)	(8)
Distributions versées :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....	10	(124)	(81)	(520)	(438)
Aux porteurs d'actions privilégiées .....	10	(6)	(7)	(19)	(20)
Aux commanditaires détenant des parts privilégiées .....	11	(11)	(9)	(31)	(27)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP .....	10, 12	(171)	(161)	(513)	(482)
Emprunts auprès de parties liées .....	19	14	—	936	200
Remboursements à des parties liées .....	19	(336)	(200)	(936)	(200)
		<b>(319)</b>	<b>(52)</b>	<b>(828)</b>	<b>(639)</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....		—	—	(4)	(420)
Acquisition, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise .....	2	(55)	—	(81)	(12)
Investissement dans les immobilisations corporelles .....	8	(52)	(59)	(115)	(153)
Produit de la cession d'actifs .....	3	16	—	98	—
(Placements dans des) cession de titres .....	5	65	—	(9)	25
Liquidités soumises à restrictions et autres .....		(23)	(46)	(12)	(75)
		<b>(49)</b>	<b>(105)</b>	<b>(123)</b>	<b>(635)</b>
Profit (perte) de change sur la trésorerie .....		<b>(9)</b>	<b>(6)</b>	<b>(8)</b>	<b>(14)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Augmentation (diminution) .....		<b>(111)</b>	73	46	(471)
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente .....		<b>(2)</b>	3	<b>(10)</b>	(15)
Solde au début de la période .....		<b>322</b>	237	<b>173</b>	799
Solde à la fin de la période .....		<b>209 \$</b>	<b>313 \$</b>	<b>209 \$</b>	<b>313 \$</b>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés .....		144 \$	154 \$	463 \$	469 \$
Intérêts reçus .....		6 \$	5 \$	16 \$	17 \$
Impôts sur le résultat payés .....		16 \$	10 \$	53 \$	33 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille de centrales de production d'énergie renouvelable principalement en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil, en Europe, en Inde et en Chine.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que sa société mère ultime est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont désignées, individuellement et collectivement, comme « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les parts de société en commandite sans droit de vote d'Énergie Brookfield (les « parts de société en commandite ») sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 5, série 7, série 9, série 11, série 13 et série 15 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I », « BEP.PR.K », « BEP.PR.M » et « BEP.PR.O ».

Notes des états financiers consolidés Page

### APPLICATION GÉNÉRALE

1. Mode de présentation et principales méthodes comptables	55
2. Acquisitions	59
3. Cession d'actifs	60
4. Actifs détenus en vue de la vente	61
5. Gestion des risques et instruments financiers	62
6. Informations sectorielles	65

### RÉSULTATS CONSOLIDÉS D'EXPLOITATION

7. Impôts sur le résultat	72
---------------------------	----

### SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

8. Immobilisations corporelles	73
9. Emprunts	73
10. Participations ne donnant pas le contrôle	76
11. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	79
12. Capitaux propres des commanditaires	80
13. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	80
14. Trésorerie et équivalents de trésorerie	81
15. Liquidités soumises à restrictions	81
16. Créances clients et autres actifs courants	82
17. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	82
18. Engagements, éventualités et garanties	82

### DIVERS

19. Transactions entre parties liées	83
20. Filiales faisant appel public à l'épargne	85
21. Événements postérieurs à la date de clôture	86

## 1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certains renseignements et informations à fournir par voie de note normalement inclus dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« IASB ») ont été omis ou résumés. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2018 d'Énergie Brookfield. Hormis IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui a été adoptée récemment et la modification apportée à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (« IFRS 3 »), qui a récemment été adoptée de façon anticipée, les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2018.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires de la période considérée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 11 novembre 2019 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « COP », « INR », « ZAR » et « CNY » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne, au rand et au yuan.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

### b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

#### Consolidation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits à des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'il détient sur l'entité émettrice. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées séparément dans les capitaux propres aux états consolidés intermédiaires de la situation financière.

### c) Changements apportés à la méthode comptable appliquée aux contrats de location

Énergie Brookfield a appliqué IFRS 16 au moyen de l'approche rétrospective modifiée, de sorte que les informations comparatives n'ont pas été retraitées et continuent d'être présentées selon IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »), et IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location* (« IFRIC 4 »). Les méthodes comptables appliquées selon IAS 17 et IFRIC 4 sont présentées séparément si elles diffèrent de celles appliquées selon IFRS 16 et l'incidence des changements de méthodes est présentée à la note 1 d).

#### Méthode appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

À la date de passation du contrat, Énergie Brookfield évalue si celui-ci est, ou renferme, un contrat de location. Un contrat est, ou renferme, un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, Énergie Brookfield doit déterminer si :

- le contrat mentionne explicitement ou implicitement l'utilisation d'un bien déterminé, et il doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien n'est pas un bien déterminé;
- Énergie Brookfield a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien tout au long de la durée d'utilisation;
- Énergie Brookfield a le droit de décider de l'utilisation du bien. Lorsqu'Énergie Brookfield détient les droits décisionnels qui présentent le plus de pertinence pour apporter des changements quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser, elle a le droit de décider de l'utilisation du bien. Dans de rares circonstances où les décisions quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser sont prédéterminées, Énergie Brookfield a le droit de décider de l'utilisation du bien si :
  - Énergie Brookfield a le droit d'exploiter le bien; ou
  - Énergie Brookfield a conçu le bien de sorte que cette conception prédétermine comment le bien sera utilisé et à quelle fin il sera utilisé.

Cette méthode est appliquée aux nouveaux contrats ou à ceux qui ont été modifiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

À la date de passation ou de la réévaluation d'un contrat qui contient une composante locative, Énergie Brookfield répartit la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif. Dans le cas des contrats de location de terrains et de constructions dans lesquels elle est le preneur, Énergie Brookfield a choisi de ne pas séparer les composantes non locatives et, par conséquent, de comptabiliser les composantes locatives et non locatives comme une seule composante, de nature locative.

#### **Comptabilisation par le preneur selon IFRS 16**

Énergie Brookfield comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, et d'une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la remise en état du bien sous-jacent ou pour la restauration du lieu sur lequel repose le bien, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon la méthode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée d'utilité estimée des actifs au titre de droits d'utilisation est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement diminué des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée à la valeur des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, actualisée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou au taux d'emprunt marginal d'Énergie Brookfield si le taux d'intérêt implicite ne peut être déterminé facilement. En général, Énergie Brookfield utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation.

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent ce qui suit :

- les paiements fixes, y compris les paiements de loyers fixes en substance;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début;
- les sommes qu'Énergie Brookfield s'attend à devoir au bailleur au titre de garantie de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat qu'Énergie Brookfield a la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers pendant une période visée par une option de renouvellement si Énergie Brookfield a la certitude raisonnable d'exercer une option de prolongation, et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location à moins qu'Énergie Brookfield ait la certitude raisonnable de ne pas résilier le contrat.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux, lorsqu'il y a un changement dans l'estimation de la somme qu'Énergie Brookfield s'attend à devoir payer au bailleur au titre d'une garantie de valeur résiduelle ou lorsque l'évaluation de l'intention d'Énergie Brookfield d'exercer son option d'achat, de prolongation ou de résiliation change.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée pour ces raisons, un ajustement correspondant est porté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou, lorsque l'ajustement est une réduction de l'actif au titre du droit d'utilisation, est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Énergie Brookfield présente les actifs au titre de droits d'utilisation dans les immobilisations corporelles et les obligations locatives dans les autres passifs non courants de l'état consolidé de la situation financière au 30 septembre 2019.

#### *Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur*

Énergie Brookfield a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Énergie Brookfield a passé en charges les paiements de loyers associés à ces contrats de location selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

#### **Méthode appliquée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Pour les contrats conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Énergie Brookfield déterminait si l'accord était, ou renfermait, un contrat de location en appréciant si :

- l'exécution de l'accord dépendait de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques;
- l'accord conférait un droit d'utiliser l'actif. Un accord conférait un droit d'utiliser l'actif si l'une des conditions suivantes était remplie :
  - l'acheteur avait la possibilité ou le droit d'exploiter l'actif tout en obtenant ou en contrôlant plus qu'une partie insignifiante de la production;
  - l'acheteur avait la possibilité ou le droit de contrôler l'accès physique à l'actif tout en obtenant ou en contrôlant plus qu'une partie insignifiante de la production;
  - les faits et circonstances indiquaient qu'il était peu probable que d'autres parties auraient pris plus qu'une partie insignifiante de la production et que le prix par unité n'était ni fixé par unité produite, ni égal au prix du marché par unité produite.

#### **Comptabilisation par le preneur selon IAS 17**

Pour la période comparative, Énergie Brookfield, à titre de preneur, classait les contrats de location qui transféraient la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété comme étant des contrats de location-financement. En pareils cas, les actifs loués étaient évalués initialement au montant correspondant au plus faible de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements minimaux au titre de la location étaient les paiements que le preneur était tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location, à l'exclusion du loyer conditionnel.

Par la suite, les actifs étaient comptabilisés selon la méthode comptable qui s'appliquait à ceux-ci.

Les actifs détenus en vertu d'autres contrats de location étaient classés comme étant des contrats de location simple et n'étaient pas comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière d'Énergie Brookfield. Les paiements versés en vertu des contrats de location simple étaient comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages incitatifs à la location reçus étaient comptabilisés comme faisant partie intégrante de la charge locative, sur la durée du contrat de location.

#### **d) Normes comptables récemment adoptées**

À l'exception des modifications ci-après, Énergie Brookfield a appliqué toutes les méthodes comptables de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

### **IFRS 3 – Regroupements d’entreprises**

En octobre 2018, l’IASB a publié des modifications à IFRS 3, qui s’appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l’application anticipée étant permise. Les modifications précisent qu’une entreprise doit comporter au moins une entrée et un processus important, qui ensemble contribuent à la capacité de créer des sorties, et aident les entreprises à déterminer si une acquisition constitue un regroupement d’entreprises ou si elle représente une acquisition d’un groupe d’actifs en fournissant des indications supplémentaires pour apprécier si un processus acquis est substantiel. Énergie Brookfield a décidé d’adopter de façon anticipée les modifications à IFRS 3 avec prise d’effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et appliquera la norme modifiée pour apprécier les regroupements d’entreprises sur une base prospective. Pour les acquisitions qui seront déterminées comme étant des acquisitions d’actifs plutôt que des regroupements d’entreprises, Énergie Brookfield répartira le prix de transaction et les coûts de transaction entre les actifs individuels déterminés acquis et les passifs individuels déterminés repris d’après leurs justes valeurs relatives et ne comptabilisera aucun goodwill. Les acquisitions qui continueront à répondre à la définition d’un regroupement d’entreprises seront comptabilisées selon la méthode d’acquisition, sans qu’aucun changement ne soit apporté à la méthode comptable appliquée par Énergie Brookfield.

### **IFRS 16 – Contrats de location**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Énergie Brookfield a adopté IFRS 16 au moyen de l’approche rétrospective modifiée, selon laquelle l’effet cumulatif à la première application est comptabilisé dans les résultats non distribués à cette date. Par conséquent, Énergie Brookfield a changé la méthode comptable qu’elle applique aux contrats de location comme suit.

#### ***Définition d’un contrat de location***

Auparavant, Énergie Brookfield déterminait à la date de passation d’un accord si celui-ci était, ou renfermait, un contrat de location selon IFRIC 4. Selon IFRS 16, Énergie Brookfield évalue si un contrat est, ou renferme, un contrat de location en fonction de la définition d’un contrat de location, comme il est expliqué à la note 1 c).

Au moment de la transition à IFRS 16, Énergie Brookfield a choisi d’appliquer la mesure de simplification qui lui permet de conserver l’évaluation établissant quelles transactions constituent des contrats de location. Énergie Brookfield n’a appliqué IFRS 16 qu’aux contrats qui étaient auparavant reconnus comme des contrats de location. Les contrats qui n’étaient pas reconnus comme des contrats de location selon IAS 17 et IFRIC 4 n’ont pas été réévalués pour déterminer s’ils renfermaient un contrat de location. Par conséquent, la définition d’un contrat de location selon IFRS 16 n’a été appliquée qu’aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### ***Contrats de location classés comme des contrats de location simple selon IAS 17***

Au moment de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur des paiements de loyers restants, actualisée à l’aide du taux d’emprunt marginal d’Énergie Brookfield au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les actifs au titre de droits d’utilisation sont évalués au montant de l’obligation locative, ajusté pour tenir compte de tous les paiements de loyers payés d’avance ou comptabilisés dans les charges à payer.

Énergie Brookfield s’est prévaluée des mesures de simplification suivantes lorsqu’elle a appliqué IFRS 16 aux contrats de location qui étaient classés auparavant comme des contrats de location simple selon IAS 17 :

- Application de l’exemption permettant de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d’utilisation et les obligations locatives de contrats de location dont la durée est de moins de 12 mois;
- Exclusion des coûts directs initiaux de l’évaluation de l’actif au titre du droit d’utilisation à la date de première application.

#### ***Contrats de location classés comme des contrats de location-financement selon IAS 17***

En ce qui concerne les contrats de location qui étaient classés en tant que contrats de location-financement selon IAS 17, la valeur comptable de l’actif au titre du droit d’utilisation et de l’obligation locative au 1<sup>er</sup> janvier 2019 correspond à la valeur comptable de ces éléments évaluée en application d’IAS 17 immédiatement avant cette date.

#### ***Incidences sur les états financiers***

À la transition à IFRS 16, Énergie Brookfield a comptabilisé des actifs au titre du droit d’utilisation additionnel de 145 millions \$ et des obligations locatives de 147 millions \$, la différence ayant été comptabilisée dans les résultats non distribués.

Pour l'évaluation des obligations locatives, Énergie Brookfield a actualisé les paiements de loyers à l'aide de son taux d'emprunt marginal au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le taux moyen pondéré appliqué est de 5,5 %. La différence présentée entre les engagements liés aux contrats de location d'un montant de 250 millions \$ au 31 décembre 2018 et les obligations locatives de 147 millions \$ comptabilisées au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est principalement due à la valeur temps de l'argent.

## 2. ACQUISITIONS

### Portefeuille éolien en Inde

Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu une transaction en vue d'acquérir une centrale éolienne en exploitation en Inde d'une puissance de 105 MW le 7 juin 2019 et une centrale éolienne en exploitation de 105 MW le 8 juillet 2019 (collectivement, le « portefeuille éolien en Inde »).

Énergie Brookfield a acquis le portefeuille éolien en Inde pour une contrepartie totale de 4,6 milliards INR (67 millions \$), majoré d'un paiement éventuel qui devrait s'élever à 0,8 milliard INR (12 millions \$). Énergie Brookfield prévoit conserver une participation financière d'environ 25 %. Les coûts d'acquisition totaux étaient en deçà de 1 million \$, par conséquent ils ont été passés en charges au fur et à mesure qu'ils ont été engagés et comptabilisés au poste « Divers » dans le compte consolidé de résultat.

Énergie Brookfield a conclu une convention de vote avec une société affiliée de Brookfield qui contrôle *in fine* le portefeuille éolien en Inde. En vertu de cette convention de vote, Énergie Brookfield a le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des administrateurs de la société affiliée de Brookfield qui contrôlent *in fine* le portefeuille éolien en Inde.

Le placement a été comptabilisé selon la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à la date de l'acquisition. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits provenant du portefeuille éolien en Inde se seraient élevés à 34 millions \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019.

### Centrale éolienne en Chine

Le 30 septembre 2019, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une centrale éolienne en exploitation en Chine d'une puissance de 200 MW (la « centrale éolienne en Chine ») en contrepartie de 1 140 millions CNY (160 millions \$). Énergie Brookfield prévoit conserver une participation financière de 25 %. Les coûts d'acquisition totaux étaient en deçà de 1 million \$ et ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et comptabilisés au poste « Divers » du compte consolidé de résultat.

Énergie Brookfield a conclu une convention de vote avec une société affiliée de Brookfield qui contrôle *in fine* la centrale éolienne en Chine. En vertu de cette convention de vote, Énergie Brookfield a le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des administrateurs de la société affiliée de Brookfield qui contrôle *in fine* la centrale éolienne en Chine.

Le placement a été comptabilisé au moyen de la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à la date de l'acquisition. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits provenant de la centrale éolienne en Chine se seraient élevés à 30 millions \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019.

La répartition du prix d'acquisition, à la juste valeur, à l'égard des acquisitions est la suivante :

(EN MILLIONS)	<b>Portefeuille éolien en Inde</b>	<b>Centrale éolienne en Chine</b>	<b>Total</b>
Liquidités soumises à restrictions.....	4 \$	2 \$	6 \$
Créances clients et autres actifs courants.....	14	51	65
Immobilisations corporelles .....	243	307	550
Autres actifs non courants .....	10	—	10
Passifs courants .....	(1)	(23)	(24)
Tranche courante des emprunts sans recours.....	(12)	(18)	(30)
Instruments financiers .....	(4)	—	(4)
Emprunts sans recours.....	(158)	(131)	(289)
Passifs d'impôt différé.....	(8)	(28)	(36)
Autres passifs non courants .....	(9)	—	(9)
Juste valeur des actifs nets acquis.....	<u>79 \$</u>	<u>160 \$</u>	<u>239 \$</u>

### 3. CESSION D'ACTIFS

En mai et en août 2019, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente partielle de son portefeuille d'Afrique du Sud, qui était composé de centrales d'énergie éolienne et d'énergie solaire d'une puissance de 146 MW. La contrepartie totale s'est élevée à 1 651 millions ZAR (112 millions \$), ce qui a donné lieu à une perte réalisée à la cession de 8 millions \$ qui a été comptabilisée au poste « Divers » dans les comptes consolidés de résultat. Le produit total, déduction faite des règlements de contrats de change, était de 135 millions \$ (participation nette d'Énergie Brookfield totalisant 42 millions \$). Immédiatement avant de classer le portefeuille comme étant détenu en vue de la vente en 2018, Énergie Brookfield a procédé à une réévaluation des immobilisations corporelles et a comptabilisé une hausse de 42 millions \$ de la juste valeur, conformément au modèle de réévaluation que nous avons choisi d'appliquer. Énergie Brookfield détenait une participation d'environ 31 % dans ce portefeuille. Par suite de cette cession, la quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 13 millions \$ auparavant classée dans les autres éléments du résultat global a été reclassée directement dans les capitaux propres et incluse au poste « Divers » des états consolidés des variations des capitaux propres.

L'information financière résumée relative à la cession du portefeuille d'Afrique du Sud est présentée ci-après :

(EN MILLIONS)	<b>Portefeuille d'Afrique du Sud</b>
Produit.....	<u>112 \$</u>
Valeur comptable des actifs nets détenus en vue de la vente	
Actif.....	616
Passif.....	(410)
Participations ne donnant pas le contrôle.....	(86)
	<u>120</u>
Perte réalisée à la cession .....	<u>(8) \$</u>

#### 4. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 30 septembre 2019, les actifs détenus en vue de la vente compris dans les secteurs opérationnels d'Énergie Brookfield comprenaient des portefeuilles de centrales d'énergie éolienne et d'énergie solaire en Thaïlande, en Malaisie, en Afrique du Sud, en Irlande du Nord et au Portugal.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente.

(EN MILLIONS)	30 septembre 2019	31 décembre 2018
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	19 \$	8 \$
Liquidités soumises à restrictions .....	20	47
Créances clients et autres actifs courants .....	24	28
Immobilisations corporelles.....	716	749
Goodwill .....	—	22
Autres actifs non courants.....	3	66
<b>Actifs détenus en vue de la vente .....</b>	<b>782 \$</b>	<b>920 \$</b>
<b>Passif</b>		
Passifs courants.....	15 \$	23 \$
Dette à long terme.....	255	360
Autres passifs non courants .....	115	150
<b>Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente .....</b>	<b>385 \$</b>	<b>533 \$</b>

##### Portefeuille en Irlande du Nord

Le montant au prorata de la contrepartie attribuable aux partenaires institutionnels au moment de la clôture de la transaction se rapproche de leur participation financière dans le portefeuille en Irlande du Nord. Les valeurs comptables des actifs et des passifs directement rattachés à des actifs classés comme étant détenus en vue de la vente s'établissaient respectivement à 239 millions \$ et 140 millions \$ au 30 septembre 2019. Ces valeurs comptables sont présentées distinctement dans l'état consolidé de la situation financière. Une réévaluation du portefeuille en Irlande du Nord a été effectuée conformément à la méthode comptable qu'Énergie Brookfield a choisie d'appliquer, soit la méthode de réévaluation.

##### Portefeuille au Portugal

Le montant au prorata de la contrepartie attribuable aux partenaires institutionnels au moment de la clôture de la transaction se rapproche de leur participation financière dans le portefeuille au Portugal. Les valeurs comptables des actifs et des passifs directement rattachés à des actifs classés comme étant détenus en vue de la vente s'établissaient respectivement à 212 millions \$ et 130 millions \$ au 30 septembre 2019. Ces valeurs comptables sont présentées distinctement dans l'état consolidé de la situation financière. Une réévaluation du portefeuille au Portugal a été effectuée conformément à la méthode comptable qu'Énergie Brookfield a choisie d'appliquer, soit la méthode de réévaluation.

##### Ventes d'actifs conclus

En mai et en août 2019, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente partielle de son portefeuille d'Afrique du Sud, qui était composé de centrales d'énergie éolienne et d'énergie solaire d'une puissance de 146 MW. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs ».

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a conclu la vente d'un portefeuille éolien en Irlande du Nord et d'un portefeuille éolien au Portugal, pour un produit total de 186 millions \$ (participation nette d'Énergie Brookfield totalisant 74 millions \$).

## **5. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **GESTION DES RISQUES**

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune modification importante au chapitre des risques courus par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2018.

#### **Informations sur la juste valeur**

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs d'Énergie Brookfield évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2019			31 décembre 2018	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
<b>Actifs évalués à la juste valeur :</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	209 \$	— \$	— \$	209 \$	173 \$
Liquidités soumises à restrictions <sup>1</sup> .....	209	—	—	209	181
Actifs liés à des instruments financiers <sup>2</sup>					
Contrats d'énergie dérivés .....	—	45	—	45	3
Swaps de taux d'intérêt.....	—	1	—	1	9
Swaps de change.....	—	45	—	45	55
Placements dans des titres de capitaux propres .....	72	63	46	181	117
Immobilisations corporelles .....	—	—	28 350	28 350	29 025
<b>Passifs évalués à la juste valeur :</b>					
Passifs liés à des instruments financiers <sup>3</sup>					
Contrats d'énergie dérivés .....	—	(3)	—	(3)	(22)
Swaps de taux d'intérêt.....	—	(155)	—	(155)	(116)
Swaps de change.....	—	(9)	—	(9)	—
Contrepartie éventuelle <sup>3</sup> .....	—	—	(14)	(14)	(3)
<b>Actifs pour lesquels la juste valeur est présentée :</b>					
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence <sup>4</sup> .....	1 143	—	—	1 143	703
<b>Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :</b>					
Emprunts de la société mère .....	(2 237)	(13)	—	(2 250)	(2 367)
Emprunt sans recours.....	(412)	(8 867)	—	(9 279)	(8 696)
<b>Total.....</b>	<b>(1 016) \$</b>	<b>(8 893) \$</b>	<b>28 382 \$</b>	<b>18 473 \$</b>	<b>19 062 \$</b>

<sup>1)</sup> Comprennent le montant courant et le montant non courant inclus dans les autres actifs non courants.

<sup>2)</sup> Comprennent les montants courants et non courants.

<sup>3)</sup> Se rapporte à des regroupements d'entreprises comportant des obligations échéant entre 2019 et 2024.

<sup>4)</sup> La juste valeur correspond aux placements d'Énergie Brookfield dans les actions ordinaires cotées en Bourse de TerraForm Power Inc.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019.

### Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2019			31 décembre 2018	
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net	
Contrats d'énergie dérivés .....	45 \$	3 \$	42 \$	(19)	\$
Swaps de taux d'intérêt .....	1	155	(154)	(107)	
Swaps de change .....	45	9	36	55	
Placements dans des titres de capitaux propres ....	181	—	181	117	
<b>Total.....</b>	<b>272</b>	<b>167</b>	<b>105</b>	<b>46</b>	
Moins : tranche courante .....	75	21	54	33	
<b>Tranche non courante .....</b>	<b>197 \$</b>	<b>146 \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>13</b>	<b>\$</b>

### a) Contrats d'énergie dérivés

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les prix du marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

### b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement en vue de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

### c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

### d) Placements dans des titres de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de capitaux propres consistent de placements dans des titres cotés et non cotés en Bourse qui sont comptabilisés à l'état de la situation financière à la juste valeur.

Le tableau suivant présente les profits latents (pertes latentes) inclus au poste « Change et perte latente sur les instruments financiers » dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Contrats d'énergie dérivés .....	(3) \$	(3) \$	9 \$	(1) \$
Swaps de taux d'intérêt .....	(9)	4	(41)	24
Swaps de change – flux de trésorerie.....	20	10	1	56
Profit (perte) de change .....	(18)	(21)	(9)	(114)
	<b>(10) \$</b>	<b>(10) \$</b>	<b>(40) \$</b>	<b>(35) \$</b>

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste « Autres éléments du résultat global » dans les états consolidés intermédiaires du résultat global :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Contrats d'énergie dérivés .....	(7) \$	(14) \$	31 \$	(11) \$
Swaps de taux d'intérêt .....	(10)	2	(46)	13
	<b>(17)</b>	<b>(12)</b>	<b>(15)</b>	<b>2</b>
Swaps de change – investissement net .....	21	(11)	22	50
Placements dans des titres de capitaux propres .....	14	10	37	(1)
	<b>18 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>51 \$</b>

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Contrats d'énergie dérivés .....	(4) \$	— \$	(11) \$	8 \$
Swaps de taux d'intérêt .....	3	3	10	9
	<b>(1) \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>17 \$</b>

## 6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Nos activités sont segmentées par technologie, soit 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) accumulation et divers (cogénération et biomasse) et 5) siège social, et les catégories hydroélectricité et énergie éolienne sont également segmentées par secteur géographique (nommément Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie). Cette segmentation permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats, gère les activités et affecte les ressources. Le secteur Colombie regroupe les résultats financiers des centrales hydroélectriques et de cogénération s'y rapportant. Le secteur Canada comprend les résultats financiers de notre placement stratégique dans TransAlta Corporation (« TransAlta »). Le secteur siège social représente toutes les activités réalisées au-delà des secteurs individuels d'activité.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent, aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables et des parts de société en commandite), une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, amortissement des immobilisations corporelles, impôts exigible et différé et divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits d'Énergie Brookfield sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente donc ses résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs.

Conformément à IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, Énergie Brookfield fournit de l'information sur ses secteurs à présenter, fondée sur les mesures utilisées par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation du rendement. Sauf lorsqu'il s'agit d'informations financières au prorata susmentionnées, les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse la performance de ses secteurs opérationnels en fonction des produits, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêts, des impôts sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées et d'autres éléments typiques généralement ponctuels.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer le rendement de ses activités, qui correspondent au BAIIA ajusté, moins les coûts de service de gestion, les intérêts et l'impôt exigible, et sont ajustés pour tenir compte de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle et des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS <sup>1</sup>	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits .....	161 \$	50 \$	56 \$	46 \$	21 \$	11 \$	8 \$	56 \$	21 \$	— \$	430 \$	(97) \$	309 \$	642 \$
Autres produits .....	2	17	—	—	2	—	—	3	—	4	28	(5)	2	25
Coûts d'exploitation directs .....	(68)	(14)	(22)	(14)	(8)	(2)	(1)	(10)	(12)	(6)	(157)	26	(108)	(239)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	76	3	79
BAIIA ajusté .....	95	53	34	32	15	9	7	49	9	(2)	301	—	206	
Coûts de service de gestion .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(29)	(29)	—	—	(29)
Charge d'intérêts sur les emprunts .....	(39)	(4)	(9)	(16)	(6)	(2)	(2)	(13)	(3)	(21)	(115)	28	(77)	(164)
Impôt exigible .....	(1)	(3)	(1)	(1)	—	—	—	—	—	—	(6)	3	(7)	(10)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	(12)	—	—	(12)
Actions privilégiées .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(31)	2	(29)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(124)	(124)
Fonds provenant des activités .....	55	46	24	15	9	7	5	36	6	(70)	133	—	—	
Charge d'amortissement .....	(57)	(22)	(5)	(38)	(11)	(4)	(1)	(13)	(6)	(1)	(158)	35	(77)	(200)
Change et perte latente sur les instruments financiers .....	(3)	(2)	2	3	(10)	(2)	—	(4)	(1)	3	(14)	8	(4)	(10)
Charge d'impôt différé .....	25	1	(1)	(4)	2	—	—	(1)	—	4	26	1	(4)	23
Divers .....	(20)	(1)	(1)	(2)	3	(4)	(3)	(8)	—	(4)	(40)	5	(3)	(38)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(49)	—	(49)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	88	88
Résultat net attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....	— \$	22 \$	19 \$	(26) \$	(7) \$	(3) \$	1 \$	10 \$	(1) \$	(68) \$	(53) \$	— \$	— \$	(53) \$

<sup>1)</sup> La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 1 million \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 36 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2)</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS <sup>1</sup>	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits .....	166 \$	53 \$	54 \$	50 \$	17 \$	15 \$	4 \$	58 \$	25 \$	— \$	442 \$	(100) \$	332 \$	674 \$
Autres produits .....	1	1	—	—	—	—	—	1	—	1	4	(1)	4	7
Coûts d'exploitation directs .....	(68)	(16)	(25)	(20)	(8)	(2)	(1)	(13)	(11)	(5)	(169)	31	(119)	(257)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	70	—	70
BAIIA ajusté .....	99	38	29	30	9	13	3	46	14	(4)	277	—	217	
Coûts de service de gestion .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(22)	(22)	—	—	(22)
Charge d'intérêts sur les emprunts .....	(44)	(5)	(9)	(16)	(6)	(2)	(1)	(15)	(3)	(27)	(128)	29	(77)	(176)
Impôt exigible .....	(2)	(2)	—	—	(1)	—	—	—	—	—	(5)	2	(3)	(6)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Actions privilégiées .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(31)	—	(31)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(137)	(137)
Fonds provenant des activités .....	53	31	20	14	2	11	2	31	11	(70)	105	—	—	
Charge d'amortissement .....	(57)	(32)	(4)	(34)	(13)	(3)	—	(11)	(5)	(1)	(160)	32	(64)	(192)
Change et perte latente sur les instruments financiers .....	(5)	1	—	—	1	(3)	(1)	—	—	1	(6)	—	(4)	(10)
Charge d'impôt différé .....	7	—	(1)	(4)	1	—	—	(1)	—	15	17	3	(9)	11
Divers .....	(1)	2	(4)	(3)	—	—	—	—	(1)	(4)	(11)	(2)	(5)	(18)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(33)	—	(33)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	82	82
Résultat net attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....	(3) \$	2 \$	11 \$	(27) \$	(9) \$	5 \$	1 \$	19 \$	5 \$	(59) \$	(55) \$	— \$	— \$	(55) \$

<sup>1</sup>) La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 6 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 55 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2</sup>) Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS <sup>1</sup>
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits .....	700	\$ 173	\$ 174	\$ 167	\$ 71	\$ 27	\$ 13	\$ 145	\$ 66	\$ —	\$ 1 536	\$ (286)	\$ 1 004	\$ 2 254
Autres produits .....	11	20	—	2	3	—	—	5	—	8	49	(11)	12	50
Coûts d'exploitation directs .....	(210)	(49)	(67)	(49)	(24)	(7)	(3)	(27)	(36)	(17)	(489)	82	(338)	(745)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	215	15	230
BAIIA ajusté .....	501	144	107	120	50	20	10	123	30	(9)	1 096	—	693	—
Coûts de service de gestion .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(73)	(73)	—	—	(73)
Charge d'intérêts sur les emprunts .....	(119)	(16)	(25)	(51)	(13)	(6)	(3)	(42)	(10)	(70)	(355)	78	(238)	(515)
Impôt exigible .....	(7)	(9)	(7)	(2)	—	(1)	—	—	—	—	(26)	4	(27)	(49)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(33)	(33)	—	—	(33)
Actions privilégiées .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(19)	(19)	—	—	(19)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(82)	(7)	(89)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(421)	(421)
Fonds provenant des activités .....	375	119	75	67	37	13	7	81	20	(204)	590	—	—	—
Charge d'amortissement .....	(168)	(66)	(15)	(117)	(34)	(13)	(3)	(41)	(18)	(3)	(478)	104	(226)	(600)
Change et perte latente sur les instruments financiers .....	—	1	1	2	(19)	(3)	—	—	(2)	(25)	(45)	13	(8)	(40)
Charge d'impôt différé .....	(15)	3	(5)	13	8	—	(1)	15	—	22	40	(35)	(16)	(11)
Divers .....	(46)	(2)	—	(9)	1	1	(1)	(32)	—	(12)	(100)	26	33	(41)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(108)	—	(108)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	217	217
Résultat net attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....	146	\$ 55	\$ 56	\$ (44)	\$ (7)	\$ (2)	\$ 2	\$ 23	\$ —	\$ (222)	\$ 7	\$ —	\$ —	\$ 7

<sup>1</sup>) La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 33 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 204 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2</sup>) Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS <sup>1</sup>	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits.....	655 \$	185 \$	160 \$	158 \$	46 \$	33 \$	9 \$	106 \$	62 \$	— \$	1 414 \$	(197) \$	985 \$	2 202 \$
Autres produits.....	6	3	1	1	1	—	—	4	—	2	18	(5)	13	26
Coûts d'exploitation directs.....	(206)	(55)	(70)	(50)	(20)	(7)	(3)	(23)	(29)	(17)	(480)	63	(343)	(760)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	139	12	151
BAIIA ajusté.....	455	133	91	109	27	26	6	87	33	(15)	952	—	667	—
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(64)	(64)	—	—	(64)
Charge d'intérêts sur les emprunts.....	(128)	(17)	(29)	(44)	(12)	(6)	(3)	(30)	(10)	(75)	(354)	54	(234)	(534)
Impôt exigible.....	(5)	(7)	—	(1)	(2)	—	—	—	—	—	(15)	3	(8)	(20)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(29)	(29)	—	—	(29)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(20)	(20)	—	—	(20)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(57)	(10)	(67)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(415)	(415)
Fonds provenant des activités.....	322	109	62	64	13	20	3	57	23	(203)	470	—	—	—
Charge d'amortissement.....	(170)	(103)	(14)	(89)	(30)	(10)	(2)	(24)	(17)	(1)	(460)	61	(212)	(611)
Change et perte latente sur les instruments financiers.....	(4)	—	1	3	6	(11)	(2)	(3)	(2)	14	2	(6)	(31)	(35)
Charge d'impôt différé.....	1	1	(4)	(9)	2	—	—	(1)	—	24	14	2	(18)	(2)
Divers.....	(19)	(2)	(4)	(8)	(3)	—	(2)	(10)	(10)	(17)	(75)	15	(12)	(72)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(72)	—	(72)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	273	273
Résultat net attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....	130 \$	5 \$	41 \$	(39) \$	(12) \$	(1) \$	(3) \$	19 \$	(6) \$	(183) \$	(49) \$	— \$	— \$	(49) \$

<sup>1)</sup> La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 12 millions \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 142 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2)</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau suivant présente de l'information relative à certains éléments de l'état de la situation financière d'Énergie Brookfield par secteur :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Tel qu'il est présenté en vertu des IFRS	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social					
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie								
<b>Au 30 septembre 2019</b>															
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	14	\$ 13	\$ 26	\$ 24	\$ 25	\$ 3	\$ 4	\$ 43	\$ 6	\$ —	\$ 158	\$ (76)	\$ 127	\$ 209	
Immobilisations corporelles.....	11 075	1 737	1 502	2 449	624	313	189	1 547	669	—	20 105	(3 688)	11 933	28 350	
Total de l'actif.....	11 793	1 903	1 762	2 579	912	335	230	1 751	714	128	22 107	(2 681)	14 009	33 435	
Total des emprunts .....	2 899	177	437	1 278	312	72	136	1 151	231	2 128	8 821	(2 131)	3 935	10 625	
Autres passifs .....	2 823	135	414	476	217	8	62	343	27	—	4 505	(549)	2 456	6 412	
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 :															
Nouvelles immobilisations corporelles.....	78	26	11	109	16	3	—	—	17	2	262	(104)	105	263	
<b>Au 31 décembre 2018</b>															
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	6	\$ 37	\$ 7	\$ 30	\$ 29	\$ 5	\$ 2	\$ 41	\$ 9	\$ 3	\$ 169	\$ (81)	\$ 85	\$ 173	
Immobilisations corporelles.....	11 498	1 907	1 609	2 480	819	348	36	1 354	686	(9)	20 728	(3 529)	11 826	29 025	
Total de l'actif.....	12 125	2 105	1 868	2 554	939	379	56	1 650	746	161	22 583	(2 483)	14 003	34 103	
Total des emprunts .....	2 995	198	419	1 210	463	75	31	1 021	249	2 328	8 989	(1 972)	3 701	10 718	
Autres passifs .....	2 764	150	434	536	124	7	3	255	31	211	4 515	(511)	2 175	6 179	
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 :															
Nouvelles immobilisations corporelles	55	22	4	9	10	—	—	9	2	6	117	(15)	56	158	

## Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par région géographique pour les trimestres et les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
États-Unis .....	177 \$	196 \$	719 \$	691 \$
Colombie .....	230	222	718	664
Canada .....	64	76	299	302
Brésil .....	98	119	297	328
Europe .....	25	19	94	87
Asie .....	48	42	127	130
	<b>642 \$</b>	<b>674 \$</b>	<b>2 254 \$</b>	<b>2 202 \$</b>

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par région géographique :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2019	31 décembre 2018
États-Unis .....	12 651 \$	12 705 \$
Colombie .....	6 234	6 665
Canada .....	5 759	5 705
Brésil .....	3 223	3 553
Europe .....	1 152	1 624
Asie .....	867	342
	<b>29 886 \$</b>	<b>30 594 \$</b>

## 7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 18,6 % (13,5 % en 2018). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Note	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers <sup>1</sup>	Total <sup>2</sup>
Au 31 décembre 2018.....		24 679 \$	3 860 \$	228 \$	258 \$	29 025 \$
Adoption d'IFRS 16 <sup>3</sup> .....	1	79	62	—	4	145
Ajouts.....		99	16	—	3	118
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises.....	2	—	550	—	—	550
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente.....	4	—	(428)	—	—	(428)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global						
Variation de la juste valeur.....		—	83	—	—	83
Écart de conversion.....		(418)	(107)	(3)	(15)	(543)
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net						
Charge d'amortissement.....		(392)	(184)	(11)	(13)	(600)
Au 30 septembre 2019.....		24 047 \$	3 852 \$	214 \$	237 \$	28 350 \$

<sup>1)</sup> Comprend l'accumulation, la biomasse et la cogénération.

<sup>2)</sup> Comprend des immobilisations incorporelles de 10 millions \$ (11 millions \$ en 2018) et des actifs en construction de 382 millions \$ (388 millions \$ en 2018).

<sup>3)</sup> Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Énergie Brookfield a adopté IFRS 16. Se reporter à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », pour obtenir plus d'informations sur l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme comptable.

## 9. EMPRUNTS

### Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2019				31 décembre 2018			
	Moyenne pondérée			Juste valeur estimée	Moyenne pondérée			Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable		Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	
Facilités de crédit.....	3,6	5	13 \$	13 \$	3,3	4	721 \$	721 \$
Billets à moyen terme								
Série 4 (150 \$ CA).....	5,8	17	113 \$	138\$	5,8	18	110 \$	124 \$
Série 7 (450 \$ CA).....	5,1	1	340	350	5,1	2	330	342
Série 8 (400 \$ CA).....	4,8	2	302	319	4,8	3	293	309
Série 9 (400 \$ CA).....	3,8	6	302	317	3,8	6	293	288
Série 10 (500 \$ CA).....	3,6	7	377	395	3,6	8	367	357
Série 11 (300 \$ CA).....	4,3	9	227	246	4,3	10	220	220
Série 12 (300 \$ CA).....	3,4	10	227	229	—	—	—	—
Série 13 (300 \$ CA).....	4,3	30	227	232	—	—	—	—
	<b>4,3</b>	<b>9</b>	<b>2 115 \$</b>	<b>2 226 \$</b>	<b>4,4</b>	<b>7</b>	<b>1 613 \$</b>	<b>1 640 \$</b>
Total des emprunts de la société mère.....			<b>2 128</b>	<b>2 239</b>			<b>2 334</b>	<b>2 361 \$</b>
Moins : Frais de financement non amortis <sup>1</sup> .....			<b>(9)</b>				<b>(6)</b>	
			<b>2 119 \$</b>				<b>2 328 \$</b>	

<sup>1)</sup> Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère qui comprennent, sans toutefois s’y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve.

Pour répondre aux fins générales de l’entreprise et de ses activités d’exploitation, Énergie Brookfield et ses filiales émettent des lettres de crédit aux termes de certaines de leurs facilités de crédit, qui comprennent, sans toutefois s’y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 18, « Engagements, éventualités et garanties » pour des informations sur les lettres de crédit émises par les filiales.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit :

(EN MILLIONS)	<b>30 septembre 2019</b>	31 décembre 2018
Facilités de crédit autorisées de la société mère <sup>1</sup> .....	<b>2 100 \$</b>	2 100 \$
Emprunts effectués aux termes des facilités de crédit de la société mère <sup>1</sup> .....	<b>(13)</b>	(721)
Facilité de lettres de crédit autorisée.....	<b>400</b>	300
Lettres de crédit émises .....	<b>(219)</b>	(209)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère .....	<b>2 268 \$</b>	1 470 \$

<sup>1)</sup> Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

Le 12 juin 2019, Énergie Brookfield a prolongé d’un an, soit jusqu’au 30 juin 2024, les facilités de crédit de la société mère d’un montant en capital totalisant 1,7 milliard \$. Ces facilités de crédit sont destinées aux fins générales du fonds de roulement et aux fins d’émission de lettres de crédit. Les facilités de crédit portent intérêt au taux de base applicable, majoré de la marge applicable, qui est établie selon la note attribuée aux titres d’emprunt à long terme de premier rang non garantis d’Énergie Brookfield. À l’heure actuelle, elle est de 1,20 % au 30 septembre 2019.

En juin 2019, Énergie Brookfield a augmenté sa facilité de lettres de crédit de 100 millions \$ pour la porter à 400 millions \$.

#### *Billets à moyen terme*

Les billets à moyen terme sont des obligations contractées par une filiale de financement d’Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Partners ULC (« Finco ») (se reporter à la note 20 « Filiales faisant appel public à l’épargne »). Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l’acte de fiducie. Le solde est exigible à l’échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP ») et certaines autres filiales.

Le 13 septembre 2019, Énergie Brookfield a réalisé l’émission de billets à moyen terme de série 12 d’un montant en capital de 300 millions \$ CA (227 millions \$) et de billets à moyen terme de série 13 d’un montant en capital de 300 millions \$ CA (227 millions \$). Ces billets sont assortis de taux d’intérêt fixes de respectivement 3,38 % et 4,29 % et viennent à échéance en janvier 2030 et novembre 2049. Les deux séries sont des obligations vertes à l’échelle de la société mère.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a remboursé les billets à moyen terme de série 7 d’un montant en capital de 450 millions \$ CA (340 millions \$).

## Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts sans recours, à long terme, et grevant des actifs précis, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL »), le taux interbancaire offert en euros (le « taux EURIBOR ») et le taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables de la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, ou du taux du certificat de dépôt interbancaire, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés à l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de la Banque centrale de Colombie et de l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majorés d'une marge. Les emprunts sans recours en Inde consistent de dettes à taux fixes. Les emprunts sans recours en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2019				31 décembre 2018			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Emprunts sans recours								
Hydroélectricité.....	6,0	9	6 354 \$	6 939 \$	6,1	9	6 318 \$	6 517 \$
Énergie éolienne.....	5,3	11	1 974	2 099	4,7	11	1 914	1 957
Énergie solaire.....	5,9	6	146	150	6,0	7	142	133
Accumulation et divers.....	4,0	4	88	91	4,1	5	91	95
Total.....	5,8	9	8 562 \$	9 279 \$	5,7	10	8 465 \$	8 702 \$
Ajouter : primes non amorties <sup>1</sup> .....			9				1	
Déduire : coûts de financement non amortis <sup>1</sup> .....			(65)				(76)	
Déduire : tranche courante.....			(384)				(495)	
			<b>8 122 \$</b>				<b>7 895 \$</b>	

<sup>1)</sup> Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Le 25 février 2019, Énergie Brookfield a conclu un financement sans recours de 70 millions \$ CA (53 millions \$) visant une centrale hydroélectrique en Ontario d'une puissance de 20 MW. L'emprunt porte intérêt à un taux de 4,13 % et vient à échéance en 2045.

Le 6 juin 2019, Énergie Brookfield a conclu un financement d'obligations associé aux activités en Colombie. Le financement consistait en obligations non garanties de premier rang d'un capital de 1,1 trillion COP (333 millions \$) dont les échéances sont de 4, 8, 15 et 30 ans et portent intérêt respectivement à un taux de 6,09 %, à un taux de 6,98 %, à un taux fondé sur l'IPC majoré de 3,68 % et à un taux fondé sur l'IPC majoré de 3,97 %.

Le 14 juin 2019, Énergie Brookfield a conclu le refinancement d'un emprunt s'élevant à 325 millions € (365 millions \$) associé aux activités en Europe. L'emprunt amortissable, y compris les swaps connexes, porte intérêt à 3,18 % et vient à échéance en décembre 2032.

Le 21 juin 2019, Énergie Brookfield a conclu un refinancement s'élevant à 30 millions \$ associé à un portefeuille hydroélectrique aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 3,42 % et vient à échéance en janvier 2022.

Le 15 août 2019, Énergie Brookfield a conclu un refinancement de 45 millions \$ associé aux centrales hydroélectriques aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt au taux de base applicable, majoré d'une marge de 2,75 % et vient à échéance en septembre 2022.

## 10. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....	7 841 \$	8 129 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield ....	61	66
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	2 974	3 252
Actions privilégiées .....	585	568
	<b>11 461 \$</b>	<b>12 015 \$</b>

Le 24 février 2019, Énergie Brookfield a conclu la vente à un consortium d'acheteurs d'une participation indirecte additionnelle de 25 % ne donnant pas le contrôle dans un portefeuille regroupant certains actifs hydroélectriques au Canada, au même prix que celui de la vente de la première participation ne donnant pas le contrôle de 25 % présenté à la note 31 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2018, sous réserve d'un ajustement pour tenir compte de la recapitalisation des dividendes réalisée au quatrième trimestre de 2018. Une contrepartie en trésorerie de 331 millions \$ CA a été reçue le 28 février 2019 de la part des actionnaires ne détenant pas le contrôle. À la conclusion de la vente, Énergie Brookfield a comptabilisé un profit de 4 millions \$ directement dans les capitaux propres.

Après la conclusion de la vente, Énergie Brookfield a continué de contrôler et d'exploiter les actifs et conserve une participation financière de 50 % dans ce portefeuille.

*Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation*

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infrastructure Fund	Brookfield Infrastructure Fund II	Brookfield Infrastructure Fund III	Brookfield Infrastructure Fund IV	Portefeuille hydro-électrique au Canada	The Catalyst Group	Investisseurs institutionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2017	850 \$	1 682 \$	1 852 \$	— \$	— \$	134 \$	1 701 \$	9 \$	70 \$	6 298 \$
Résultat net.....	1	9	86	—	4	14	174	1	8	297
Autres éléments du résultat global.....	66	298	805	—	(11)	(18)	504	5	58	1 707
Apports en capital.....	—	9	5	—	293	—	—	—	—	307
Acquisition.....	—	—	—	—	—	—	—	—	21	21
Distributions.....	(17)	(81)	(276)	—	—	(6)	(167)	—	(6)	(553)
Divers.....	—	12	(3)	—	(10)	—	—	—	53	52
Au 31 décembre 2018.....	900 \$	1 929 \$	2 469 \$	— \$	276 \$	124 \$	2 212 \$	15 \$	204 \$	8 129 \$
Résultat net.....	4	(13)	52	3	15	18	118	—	7	204
Autres éléments du résultat global.....	(10)	11	(89)	(1)	6	—	(140)	(1)	(1)	(225)
Apports en capital.....	—	—	2	64	269	—	—	(2)	—	333
Cessions.....	—	—	—	—	—	—	—	—	(83)	(83)
Distributions.....	(16)	(64)	(224)	—	(1)	(11)	(189)	(1)	(14)	(520)
Divers.....	—	1	1	—	(6)	—	3	(1)	5	3
Au 30 septembre 2019.....	878 \$	1 864 \$	2 211 \$	66 \$	559 \$	131 \$	2 004 \$	10 \$	118 \$	7 841 \$
Participations détenues par des tiers.....	75 – 80 %	43 – 60 %	23 – 71 %	71 %	50 %	25 %	53 %	0,5 %	20 – 50 %	

*Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield et participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield*

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »), a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles de 0,375 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative s'établit à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions trimestrielles des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles de 0,4225 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil.

Au 30 septembre 2019, 2 651 506 parts de société en commandite (2 651 506 au 31 décembre 2018) et 129 658 623 parts de société en commandite achetables/échangeables (129 658 623 au 31 décembre 2018) étaient en circulation.

*Distributions*

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield .....	1 \$	1 \$	4 \$	4 \$
Distributions incitatives.....	12	10	37	30
	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>41</b>	<b>34</b>
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	66	64	201	192
	<b>79 \$</b>	<b>75 \$</b>	<b>242 \$</b>	<b>226 \$</b>

*Actions privilégiées*

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprennent les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Valeur comptable au	
				2019	2018	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Série 1 (136 \$ CA).....	5,45	3,36	Avril 2020	2 \$	3 \$	104 \$	100 \$
Série 2 (113 \$ CA) <sup>1</sup> .....	4,51	4,27	Avril 2020	3	3	86	83
Série 3 (249 \$ CA).....	9,96	4,40	Juillet 2019	6	6	190	182
Série 5 (103 \$ CA).....	4,11	5,00	Avril 2018	3	3	78	75
Série 6 (175 \$ CA).....	7,00	5,00	Juillet 2018	5	5	133	128
	<b>31,04</b>			<b>19 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>591 \$</b>	<b>568 \$</b>

<sup>1)</sup> Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les actions privilégiées de catégorie A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 septembre 2019, aucune des actions privilégiées de catégorie A n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

*Actions privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités*

En juillet 2019, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2020 ou plus tôt si les rachats sont conclus avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat, nous sommes autorisés à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries des actions privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir une copie sans frais de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, Énergie Brookfield n'avait racheté aucune action.

## 11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Valeur comptable au	
				2019	2018	30 septembre 2019	31 décembre 2018
				2019	2018	2019	2018
Série 5 (72 \$ CA).....	2,89	5,59	Avril 2018	2 \$	3 \$	49 \$	49 \$
Série 7 (175 \$ CA).....	7,00	5,50	Janvier 2021	6	6	128	128
Série 9 (200 \$ CA).....	8,00	5,75	Juillet 2021	7	6	147	147
Série 11 (250 \$ CA).....	10,00	5,00	Avril 2022	7	7	187	187
Série 13 (250 \$ CA).....	10,00	5,00	Avril 2023	7	7	196	196
Série 15 (175 \$ CA).....	7,00	5,75	Avril 2024	4	—	126	—
	<u>44,89</u>			<u>33 \$</u>	<u>29 \$</u>	<u>833 \$</u>	<u>707 \$</u>

Le 11 mars 2019, Énergie Brookfield a émis 7 000 000 de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 15 (les « parts de société en commandite privilégiées de série 15 ») au prix de 25 \$ CA chacune, pour un produit brut de 175 millions \$ CA (131 millions \$). Énergie Brookfield a engagé des coûts de transaction connexes de 6 millions \$ CA (5 millions \$), y compris la rémunération versée aux preneurs fermes. Les porteurs de parts de société en commandite privilégiées de série 15 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle cumulative au taux fixe de 5,75 % pendant la période initiale se terminant le 30 avril 2024. Par la suite, le taux de distribution sera rajusté tous les cinq ans, à un taux équivalant au plus élevé des taux suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans alors en vigueur, majoré de 3,94 %, et ii) 5,75 %.

Les porteurs de parts de société en commandite privilégiées de série 15 auront le droit, à leur gré, de convertir leurs parts de société en commandite privilégiées de série 15 en des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 16 (les « parts privilégiées de série 16 »), sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs de parts privilégiées de série 16 auront le droit de recevoir des distributions en espèces privilégiées cumulatives variables équivalant au taux des bons du Trésor canadien à trois mois, majoré de 3,94 %.

Au 30 septembre 2019, aucune part de société en commandite privilégiée de catégorie A, série 5 n'avait été rachetée.

En juillet 2019, Énergie Brookfield a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté un avis lui signifiant notre intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries des parts privilégiées de catégorie A. Énergie Brookfield a reçu l'autorisation de commencer les rachats le 9 juillet 2019 et d'y mettre fin le 8 juillet 2020, ou plus tôt si les rachats sont conclus avant cette date.

## 12. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

### Capitaux propres des commanditaires

Au 30 septembre 2019, un total de 178 945 449 parts de société en commandite étaient en circulation (178 821 204 parts de société en commandite au 31 décembre 2018), dont 56 068 944 parts de société en commandite étaient détenues par Brookfield (56 068 944 parts de société en commandite au 31 décembre 2018). Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représente une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, respectivement 38 997 et 144 245 parts de société en commandite (63 653 et 221 342 parts de société en commandite en 2018) ont été émises dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions à un prix total de 2 millions \$ et de 5 millions \$ (2 millions \$ et 7 millions \$ en 2018).

Au 30 septembre 2019, la participation directe et indirecte de Brookfield Asset Management, soit 185 727 567 parts de société en commandite et parts de société en commandite rachetables/échangeables, représentait environ 60 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. La participation restante, soit environ 40 %, est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield détenait, au 30 septembre 2019, une participation directe de société en commandite de 31 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 42 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables et une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP.

En décembre 2018, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 8,9 millions de ses parts de société en commandite, soit environ 5 % des parts de société en commandite émises et en circulation, aux fins de la gestion du capital. L'offre viendra à échéance le 30 décembre 2019, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 30 septembre 2019 et 2018. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, Énergie Brookfield a racheté et annulé 20 000 parts de société en commandite (281 359 parts de société en commandite en 2018) à un prix total de 1 million \$ (8 millions \$ en 2018).

### Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions des capitaux propres des commanditaires :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Brookfield.....	29 \$	27 \$	87 \$	82 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes .....	63	61	190	184
	<b>92 \$</b>	<b>88 \$</b>	<b>277 \$</b>	<b>266 \$</b>

En février 2019, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 2,06 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de dix cents par part de société en commandite, qui a pris effet pour la distribution versée en mars 2019.

## 13. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 :

(EN MILLIONS)	
Solde d'ouverture .....	1 569 \$
Acquisition .....	4
Quote-part du résultat net .....	33
Quote-part des autres éléments du résultat global .....	(15)
Dividendes reçus .....	(44)
Écart de conversion et autres .....	(11)
Solde de clôture .....	<b>1 536 \$</b>

Le tableau suivant résume l'ensemble des produits bruts et du résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits .....	345 \$	334 \$	1 060 \$	812 \$
Résultat net.....	2	24	103	12
Quote-part du résultat net <sup>1</sup> .....	1	6	33	12

<sup>1)</sup> Les participations d'Énergie Brookfield dans ces entités se situent entre 14 % et 50 %.

Le tableau suivant résume l'ensemble des actifs et des passifs bruts des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence détenus entièrement par Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Actifs courants .....	713 \$	682 \$
Immobilisations corporelles.....	12 508	11 999
Autres actifs.....	604	608
Passifs courants.....	1 530	1 080
Emprunts sans recours .....	6 098	6 078
Autres passifs.....	1 442	1 197

#### 14. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Trésorerie.....	188 \$	127 \$
Dépôts à court terme.....	21	46
	<b>209 \$</b>	<b>173 \$</b>

#### 15. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Activités.....	94 \$	119 \$
Obligations liées au crédit.....	111	60
Projets de développement .....	4	2
Total	209	181
Moins : tranche non courante.....	(43)	(45)
Tranche courante .....	<b>166 \$</b>	<b>136 \$</b>

## 16. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composent des éléments suivants :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Créances clients .....	359 \$	339 \$
Charges payées d'avance et créances diverses.....	103	114
Autres créances à court terme .....	125	109
Tranche courante de l'actif sur contrat.....	48	45
	<u>635 \$</u>	<u>607 \$</u>

Énergie Brookfield reçoit un paiement mensuel provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances liées à des contrats conclus avec les clients sont comprises dans les créances clients.

## 17. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs d'Énergie Brookfield sont comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Autres créditeurs liés aux activités d'exploitation .....	234 \$	263 \$
Dettes fournisseurs .....	89	76
Intérêts à payer sur des emprunts de la société et des filiales .....	92	76
Contrepartie différée .....	183	30
Distributions à payer aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à payer sur les parts de société en commandite privilégiées et dividendes sur actions privilégiées <sup>1</sup> .....	33	30
Divers .....	44	58
	<u>675 \$</u>	<u>533 \$</u>

<sup>1)</sup> Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

## 18. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

### Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2091.

Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, s'engage à investir 400 millions \$ CA dans des titres convertibles de TransAlta en octobre 2020. Nous avons également convenu, sous réserve de certaines modalités, d'augmenter le pourcentage d'actions ordinaires de TransAlta que nous détenons, pour le faire passer à 9 %, jusqu'à un prix plafond.

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, s'est engagée à investir environ 550 millions \$ en vue d'acquérir une participation de 50 % dans X-Elio, une plateforme d'énergie solaire indépendante mondiale. La clôture de la transaction devrait se faire au quatrième trimestre de 2019, sous réserve des conditions de clôture, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 %.

## Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement puisqu'elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III et Brookfield Infrastructure Fund IV. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels .....	52 \$	51 \$
Filiales d'Énergie Brookfield.....	332	338
	<b>384 \$</b>	<b>389 \$</b>

## Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, et de vente et d'achat d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

## 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange. Elles sont principalement effectuées avec Brookfield Asset Management.

Énergie Brookfield et Brookfield ont conclu une transaction visant à internaliser toutes les activités de commercialisation de l'énergie en Amérique du Nord au sein d'Énergie Brookfield. Pour obtenir plus d'informations sur l'internalisation des activités de commercialisation de l'énergie, se reporter à la note 27, « Transactions entre parties liées », de nos états financiers consolidés annuels audités de 2018.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2019, et le taux d'intérêt applicable aux emprunts correspond au TIOL, majoré d'au plus 2 %. Au 30 septembre 2019, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée consentie par Brookfield Asset Management. Au cours de l'exercice, Brookfield Asset Management a également placé en dépôt un montant d'au moins 600 millions \$. Les fonds en dépôt ont depuis été remboursés en totalité avant le 30 septembre 2019, y compris les intérêts courus. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, la charge d'intérêts sur le dépôt a totalisé respectivement 2 millions \$ et 5 millions \$ (2 millions \$ et 7 millions \$ en 2018).

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
<b>Produits</b>				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits.....	101 \$	101 \$	469 \$	375 \$
Convention de nivellement de la production éolienne ...	—	2	1	6
	<b>101 \$</b>	<b>103 \$</b>	<b>470 \$</b>	<b>381 \$</b>
<b>Coûts d'exploitation directs.....</b>				
Achats d'énergie.....	(3) \$	(3) \$	(8) \$	(8) \$
Frais de commercialisation de l'énergie .....	(6)	(6)	(18)	(18)
Services d'assurance <sup>1</sup> .....	(6)	(6)	(20)	(19)
	<b>(15) \$</b>	<b>(15) \$</b>	<b>(46) \$</b>	<b>(45) \$</b>
Charge d'intérêts sur les emprunts.....	(2) \$	(2) \$	(5) \$	(7) \$
Coûts de service de gestion .....	<b>(29) \$</b>	<b>(22) \$</b>	<b>(73) \$</b>	<b>(64) \$</b>

<sup>1)</sup> Les honoraires liés aux services d'assurance sont versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle conclut des contrats avec des assureurs externes au nom d'Énergie Brookfield. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 s'établissaient à moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2018).

## 20. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield <sup>1</sup>	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de portefeuille <sup>1,2</sup>	Autres filiales <sup>1,3</sup>	Ajustements de consolidation <sup>4</sup>	Énergie Brookfield (consolidé)
<b>Au 30 septembre 2019</b>							
Actifs courants .....	32 \$	400 \$	2 142 \$	96 \$	3 911 \$	(4 639) \$	1 942 \$
Actifs non courants.....	4 957	246	—	23 427	31 788	(28 925)	31 493
Passifs courants.....	41	7	24	4 335	1 829	(4 638)	1 598
Passifs non courants .....	—	—	2 107	113	13 881	(662)	15 439
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	—	—	—	—	7 841	—	7 841
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	—	—	—	2 974	—	—	2 974
Actions privilégiées.....	—	585	—	—	—	—	585
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....	833	—	—	844	—	(844)	833
<b>Au 31 décembre 2018</b>							
Actifs courants.....	32 \$	389 \$	1 631 \$	93 \$	3 639 \$	(3 823) \$	1 961 \$
Actifs non courants.....	5 208	239	1	24 078	32 433	(29 817)	32 142
Passifs courants .....	38	6	21	3 096	2 351	(3 823)	1 689
Passifs non courants .....	—	—	1 607	798	13 445	(642)	15 208
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation..	—	—	—	—	8 129	—	8 129
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	—	—	—	3 252	—	—	3 252
Actions privilégiées.....	—	568	—	—	—	—	568
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....	707	—	—	718	—	(718)	707

<sup>1)</sup> Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

<sup>2)</sup> Comprennent BREL, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. et Brookfield BRP Europe Holdings Limited, collectivement les « entités de portefeuille ».

<sup>3)</sup> Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de portefeuille.

<sup>4)</sup> Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield <sup>1</sup>	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de portefeuille <sup>1, 2</sup>	Autres filiales <sup>1, 3</sup>	Ajustements de consolidation <sup>4</sup>	Énergie Brookfield (consolidé)
<b>Trimestre clos le 30 septembre 2019</b>							
Produits .....	— \$	— \$	— \$	— \$	643 \$	(1) \$	642 \$
Résultat net .....	(19)	—	3	(158)	211	(36)	1
Trimestre clos le 30 septembre 2018							
Produits .....	— \$	— \$	— \$	1 \$	673 \$	— \$	674 \$
Résultat net.....	(22)	—	—	(182)	205	16	17
<b>Période de neuf mois close le 30 septembre 2019</b>							
Produits .....	— \$	— \$	— \$	— \$	2 255 \$	(1) \$	2 254 \$
Résultat net .....	37	—	5	(103)	957	(633)	263
Période de neuf mois close le 30 septembre 2018							
Produits .....	— \$	— \$	— \$	2 \$	2 200 \$	— \$	2 202 \$
Résultat net.....	1	7	—	(172)	644	(338)	142

<sup>1)</sup> Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

<sup>2)</sup> Comprennent les entités de portefeuille.

<sup>3)</sup> Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de portefeuille.

<sup>4)</sup> Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 9, « Emprunts », pour plus de détails concernant les emprunts à moyen terme consentis par Finco. Se reporter à la note 10, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

## 21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, nous avons annoncé notre intention de former une société par actions canadienne (« BEPC ») dont les actions négociées en Bourse devraient être équivalentes sur le plan économique aux parts de société en commandite d'Énergie Brookfield. Les actions de catégorie A de BEPC devraient être distribuées comme une distribution spéciale aux porteurs de parts existants qui ne détiennent pas de parts privilégiées. Les actions de catégorie A de BEPC seront structurées de sorte qu'elles seront équivalentes aux parts de société en commandite de BEP sur le plan économique et seront échangeables, au gré du porteur, contre une part de société en commandite de BEP. Sous réserve de l'obtention des approbations exigées, les actions de catégorie A de BEPC seront cotées en Bourse. Une déclaration d'enregistrement sur formulaire F-1 à l'égard de cette transaction a été déposée auprès de la SEC le 8 novembre 2019 et un prospectus provisoire sera déposé auprès des organismes de réglementation au Canada (accessible sur le site Web de la SEC, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov) ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Le présent rapport intermédiaire ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres de BEPC ou de BEP, et aucune vente desdits titres n'interviendra dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

## INFORMATION GÉNÉRALE

### Bureau principal

73 Front Street  
Fifth Floor  
Hamilton, HM12  
Bermudes  
Téléphone : (441) 294-3304  
Télécopieur : (441) 516-1988  
<https://bep.brookfield.com>

### Dirigeants de BRP Energy Group L.P., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Sachin Shah  
Chef de la direction

Wyatt Hartley  
Chef de la direction des finances

### Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada  
100 University Avenue  
9th Floor  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1  
Téléphone (sans frais) : 1-800-564-6253  
Télécopieur (sans frais) : 1-888-453-0330  
[www.computershare.com](http://www.computershare.com)

### Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner  
Eleazar de Carvalho Filho  
Nancy Dorn  
David Mann  
Lou Maroun  
Patricia Zuccotti  
Stephen Westwell

### Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)  
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)  
TSX : BEP.PR.E (parts de société en commandite  
privilégiées, série 5)  
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite  
privilégiées, série 7)  
TSX : BEP.PR.I (parts de société en commandite  
privilégiées, série 9)  
TSX : BEP.PR.K (parts de société en commandite  
privilégiées, série 11)  
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite  
privilégiées, série 13)  
TSX : BEP.PR.O (parts de société en commandite  
privilégiées, série 15)  
TSX : BRF.PR.A (actions privilégiées, série 1)  
TSX : BRF.PR.B (actions privilégiées, série 2)  
TSX : BRF.PR.C (actions privilégiées, série 3)  
TSX : BRF.PR.E (actions privilégiées, série 5)  
TSX : BRF.PR.F (actions privilégiées, série 6)

### Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2018. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation en valeurs mobilières aux États-Unis et au Canada par l'intermédiaire d'EDGAR, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et par l'intermédiaire de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le (416) 369-2616 ou en écrivant à [enquiries@brookfieldrenewable.com](mailto:enquiries@brookfieldrenewable.com).

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

[bep.brookfield.com](http://bep.brookfield.com)

NYSE : BEP  
TSX : BEP.UN